

Les infirmières passent aux pressions

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

« Ça va brasser en maudit dans le camp » si le gouvernement Bouchard n'en vient pas à une entente avec les infirmières d'ici l'été, promet Jennie Skene, la présidente de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec.

La FIIQ a annoncé hier qu'elle entreprenait des pressions pour activer des négociations qui piétinent avec le gouvernement. Les 47 500 infirmiers et infirmières seront invités à allonger leur dîner d'une heure aujourd'hui pour témoigner de leur impatience. La semaine prochaine, ce sera « deux fois une heure », prévient M^{me} Skene. Ces débrayages seront enclenchés de

façon sporadique en région.

Pour ne pas être en reste, le Syndicat professionnel des infirmières (5000 membres) a décidé hier d'ajouter des manifestations devant les hôpitaux.

Selon M^{me} Skene, la FIIQ veut dénoncer la stratégie « insidieuse » de l'employeur qui tout en se disant favorable aux demandes des infirmières fait des propositions

diamétralement opposées. Vendredi, le comité patronal de négociations a présenté des propositions « inacceptables ». « Les infirmières en ont assez du violon et des belles paroles », lance M^{me} Skene.

Les infirmières demandent des hausses salariales de 15 % sur trois ans, mais ce sont surtout les clauses normatives qui retiennent leur attention. Il y a un an déjà, 1500 postes d'infirmières étaient vacants, conséquence du programme de retraite anticipée. Un an plus tard, on est au même point. Les établissements ont affiché des postes, mais rien n'a suivi, estime M^{me} Skene.

Québec propose d'instituer l'équivalent « d'infirmières saisonnières », une orientation qui ne fe-

rait qu'accroître la précarité des emplois, insiste la FIIQ. Du côté patronal, on souligne en revanche que les infirmières réclament la mise en place d'une équipe volante pour faire face aux surcroûts de travail, ce qui représenterait une augmentation de près de 20 % des effectifs et de la masse salariale.

M^{me} Skene se rebiffe quand on lui rappelle que les infirmières demandaient un mois de vacance supplémentaires. « Est-ce qu'on a dit que c'était une priorité, ce n'en est pas une », tranche-t-elle.

Pas de passe-droit

Appelée à commenter la décision des infirmières de commencer à appliquer des mesures de pression

dans le réseau, la ministre de la Santé et des services sociaux, Pauline Marois, a clairement indiqué, hier, qu'il n'était pas question pour le gouvernement de leur accorder plus que les cinq pour cent d'augmentation sur trois ans déjà offerts aux 400 000 autres fonctionnaires de l'État québécois.

La ministre a par ailleurs pris acte de l'ultimatum des la Fédération des infirmières qui réclame un règlement négocié d'ici à la fin de juin. « Elles ont demandé qu'on accélère les discussions, a-t-elle souligné, et je ne suis entendu avec les employeurs pour que ça se fasse. »

Avec la collaboration de La PC



La ministre du Travail, M^{me} Diane Lemieux, est «tannée» de voir Emploi Québec tirer la patte.

Emploi Québec: M^{me} Lemieux somme ses fonctionnaires de faire tourner la machine

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Exaspérée par les déboires d'Emploi Québec, la ministre du Travail, Diane Lemieux, a lancé un ultimatum très clair il y a quelques jours à ses fonctionnaires : elle cessera de payer publiquement pour les pots cassés si la machine administrative continue de ne pas suivre le tempo de la réforme.

Selon les informations obtenues par La Presse, les 150 cadres du ministère de l'Emploi ont avalé de travers tant de telles mises en gardes sont rares. Le ton déterminé de M^{me} Lemieux était inhabituel pour un ministre qui rencontre ses hauts fonctionnaires, explique-t-on.

Une autre séance de lavage de linge sale doit avoir lieu aujourd'hui à Montréal. Les présidents des conseils des partenaires pour l'emploi en région doivent rencontrer M^{me} Lemieux en privé. Cette fois-ci, un élément contribuera à détendre l'atmosphère : Québec et la commission des partenaires ont une entente de principe pour assurer qu'Emploi Québec devienne réellement une unité autonome de services. L'organisation aura plus d'autonomie par rapport à la ministre Lemieux.

Lors de la réunion du 20 mai, à Québec, l'atmosphère était à couper au couteau toutefois. Le sous-ministre Alain Deroy avait d'entrée de jeu mis de l'ambiance en soutenant qu'il avait « honte » comme administrateur d'avoir à envoyer des mémos où il rappelait aux dirigeants d'Emploi Québec et de la Solidarité qu'ils faisaient tous partie d'une même organisation, et que les CLE devaient avoir une seule adresse et un seul numéro de téléphone.

Mais le meilleur restait à venir. Prenant la parole, M^{me} Lemieux a commencé par ordonner que l'on stoppe la caméra vidéo du ministère qui devait immortaliser le message de la ministre, « pour qu'on puisse se parler dans le blanc des yeux », expliqua-t-elle.

Devant les fonctionnaires stupéfaits, elle rappela « qu'elle avait pris 48 heures pour faire le saut en politique et qu'elle n'en aurait pas besoin de plus pour repartir », d'expliquer un témoin.

Un autre résuma le message de M^{me} Lemieux : « Elle nous a dit qu'elle était tannée comme politicienne que la machine ne suive pas ».

La ministre souligna avoir l'impression de remplir sa partie du contrat, ses engagements, mais elle attend que l'organisation (ses fonctionnaires) « fasse sa part ». Elle ajouta qu'elle n'avait plus l'intention « d'aller au bâton » et de défendre Emploi Québec pendant longtemps à moins que les choses ne changent. « Je vais mettre les erreurs là où elles sont, je ne défendrai pas l'inadmissible », a prévenu M^{me} Lemieux à l'intention de ses cadres.

La ministre qui soutient publiquement que les problèmes du ministère sont montés en épingle par l'opposition et les médias, a tenu un tout autre discours en privé.

Elle a souligné qu'elle était plutôt indifférente aux critiques de la presse ou des libéraux, mais qu'elle acceptait bien plus difficilement que l'ampleur des problèmes soit telle que des citoyens ordinaires, des organismes communautaires ou des entrepreneurs lui disent la même chose : « Cela ne marche pas à Emploi Québec ».

Mike Harris se dirige vers un gouvernement majoritaire

GÉRALD LEBLANC
TORONTO

En Ontario, les luttes à trois permettent l'élection d'un gouvernement majoritaire avec 42 ou 43 % du vote populaire.

Mike Harris, élu avec 45 % des voix en 1995, serait sur le point d'être reporté au pouvoir avec sensiblement le même appui, selon les résultats d'un sondage effectué par la firme Ekos pour La Presse, le Toronto Star et le réseau CTV.

Parmi les répondants ayant fait leur choix, 46 % appuient les conservateurs, 38 % les libéraux, 14 % les néo-démocrates et 2 % les autres partis.

Tout en laissant place à certains ajustements des derniers jours, Frank Graves, d'Ekos, estime que ces résultats annoncent un gouvernement majoritaire sans exclure totalement la possibilité qu'il soit minoritaire. Surtout que les quelque 15 % d'indécis seraient surtout des gens qui n'ont pas l'intention de voter. Rappelons qu'en Ontario, le taux de participation dépasse à peine les 60 %.

Effectué du 27 au 29 mai auprès de 1004 répondants, ce sondage offre des résultats semblables à la dernière enquête de la maison Angus Reid, dévoilée samedi dans le Globe and Mail, mais contraste grandement avec ceux d'Environics qui mettait libéraux et conservateurs coude à coude, vendredi sur les ondes de CBC.

Le présent sondage d'Ekos confirme que l'appui de Mike Harris grandit avec l'âge et la fortune des répondants, surtout chez les hommes dont 52 % ont l'intention de voter pour le chef conservateur contre 40 % chez les femmes.

Même s'il laisse présager un gouvernement conservateur majoritaire, le sondage est loin d'indiquer l'appui majori-

SONDAGE THE TORONTO STAR / LA PRESSE / CTV

■ Intentions de vote

Parti conservateur	46 %
Parti libéral	38 %
Nouveau parti démocratique	14 %
Autres	2 %

Ce sondage a été réalisé par la maison EKOS du 27 au 29 mai, auprès de 1004 personnes en âge de voter. La marge d'erreur est de 3,1 fois sur 20.



Mike Harris

taire des électeurs au bilan des quatre dernières années et au programme du prochain mandat.

Plus de la moitié des électeurs mettent en tête de liste de leurs préoccupations les questions de santé et d'éducation et n'appuient ni ce que Mike Harris a fait depuis quatre ans ni ce qu'il entend faire au cours des quatre prochaines années.

Ce vote d'opposition suffirait à renverser les conservateurs s'il logeait à la même enseigne. Ce n'est pas le cas, surtout que le néo-démocrate Howard Hampton, menacé dans son propre comté du nord, mène une campagne du tonnerre pour sauver sa peau et celle de son parti.

Le vote conservateur semblant stable, c'est surtout entre eux que les deux partis d'opposition s'échangeront des électeurs d'ici le scrutin de jeudi.

Signalons les différences régionales

des préférences électorales : Mike Harris mène largement dans le sud de la province et dans la couronne métropolitaine de l'indicatif régional 905 ; il fait un peu moins bien à Ottawa et dans l'est de la province ; il se trouve au coude à coude avec les libéraux à Toronto et est devancé par ces derniers dans la poignée de circonscriptions du nord.

Mike Harris l'emporte aussi haut la main quand on demande aux gens de choisir le chef le plus apte à diriger l'Ontario.

Signalons enfin que la majorité des Ontariens n'éprouvent aucune difficulté à concilier leur vote provincial pour le conservateur Harris avec leur vote fédéral pour Jean Chrétien, à la tête d'un gouvernement majoritaire avec seulement 38 % du vote populaire recueilli surtout en Ontario.

Entente de principe entre Québec et les Partenaires pour l'emploi

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard et la Commission des partenaires pour l'emploi ont finalement trouvé un terrain d'entente: la brochette représentant les centrales syndicales et les associations patronales aura davantage de pouvoir dans l'allocation des fonds destinés à la formation.

Hier en marge de la réunion sur la formation, organisée par l'Alliance des manufacturiers, la ministre de l'Emploi, Diane Lemieux, a annoncé qu'une entente de principe avait été conclue pour « relancer la concertation » en faveur de l'emploi.

La semaine dernière, les relations entre la Commission des partenaires et le gouvernement Bouchard étaient passablement dégradées. Les hauts fonctionnaires de M^{me} Lemieux faisaient alors grincer des dents avec une proposition qui ne faisait que confirmer le rôle purement consultatif de la trentaine de personnes — témoins syndicaux et patronaux — membres de la Commission.

« On convient qu'il faut plus d'autonomie pour Emploi Québec, on a clarifié les lignes hiérarchiques » et ces relations plus harmonieuses « permettront d'agir avec efficacité auprès de nos clientèles », observe M^{me} Lemieux qui doit expliquer ce matin les détails de cette entente aux représentants régionaux de la Commission des partenaires.

Nancy Neamtan et Gaétan Boucher,



Gérald Larose

qui avaient pris la relève de Diane Bellemare à la présidence de la Commission des partenaires, poursuivront leur coprésidence jusqu'à la fin juin; Québec cherchera par la suite un président à temps partiel. « Le gouvernement voulait que le partenariat soit renforcé, on a clarifié les rôles des uns et des autres », se contente de dire Gaétan Boucher soulignant que les détails de l'entente seraient divulgués aujourd'hui.

Mais pour Gérald Larose, ex-président de la CSN et cheville ouvrière du groupe depuis les premiers jours, cette nouvelle donne est la bienvenue. « On a revu l'ensemble des dispositifs mis en place

sous M^{me} Harel pour se rendre compte qu'il fallait faire un pas de plus pour l'autonomie d'Emploi Québec. Quand on n'a pas la main sur le volant de la définition des politiques, c'est compliqué. On se rendait imputable d'orientations qu'on ne contrôlait pas. »

La responsabilité politique de M^{me} Lemieux, l'imputabilité du ministre, demeurent complètes, mais les représentants des centrales et des employeurs retrouveront un pouvoir qu'ils avaient perdu au fil des mois. L'entente prévoit que les partenaires conservent tous les pouvoirs prévus par la loi — cette instance avait été reléguée à un rôle strictement consultatif.

La Commission des partenaires, qui a des ramifications en région, aura davantage de pouvoir pour l'allocation des fonds. « On ne veut pas se substituer aux opérateurs, aux gestionnaires, mais si, par exemple, on veut prioriser l'entrepreneuriat collectif, on pourra le faire », d'expliquer M. Larose.

En revanche, la Commission des partenaires n'aurait pu contraindre Québec à mettre plus d'argent dans la formation, le gouvernement Bouchard ayant sabré 20 millions en début d'année financière. De la même manière, la nouvelle entente n'aurait pu empêcher la ministre Lemieux de limoger Diane Bellemare, « mais on aurait dû alors consulter les membres de la Commission », explique M. Larose.

Autre conséquence de l'entente, Jacques Gariépy, le secrétaire général de la Commission, relèvera désormais directement de la ministre Lemieux et non plus du sous-ministre de l'Emploi, Alain Deroy.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Un dernier effort pour le CH

Plus que toutes les autres équipes professionnelles réunies, le Canadien de Montréal fait partie de nos vies. De la suspension de Maurice Richard à l'émeute qui a suivi jusqu'aux cérémonies de fermeture du Forum et d'ouverture du Centre Molson, en passant par les 24 coupes Stanley et la présence des Aurèle Joliat, Howie Morenz, Richard, Plante, Harvey, Béliveau, Roy, Lafleur et autres, le club de hockey montréalais a marqué chacune des générations.

Le Canadien, ce n'est pas qu'un sport. C'est une fierté. Une identité. Une appartenance. Un symbole de réussite. Mais si la tendance se maintient, le Canadien deviendra un *business* comme beaucoup d'autres, une entreprise qui n'aura qu'une préoccupation : les affaires. Il n'y aura plus d'âme. Ce ne sera plus le Canadien. Ce sera une équipe parmi 30 autres. Au bilan des profits et pertes, il pourrait même quitter Montréal éventuellement.

Y a-t-il encore moyen de réagir ? De faire autrement ? De relancer l'équipe ? De trouver un équilibre entre sport et rentabilité ? De maintenir et si possible d'accroître la foi des amateurs dans « leur » club ? Le propriétaire, Molson, doit envisager toutes les hypothèses pour l'avenir. Conserver ou vendre l'équipe ? Conserver ou vendre le Centre Molson ? Demeurer propriétaire ou seulement commanditaire principal ? Déménager aux États-Unis pour devenir plus concurrentiel.

En démissionnant à ce moment-ci, après 17 années de bons et loyaux services aux partisans, à l'équipe, à son employeur, Ronald Corey a fourni un dernier et exceptionnel effort comme marque d'attachement au club Canadien, cédant sa place à la relève, aux idées nouvelles, à un nouveau génie qui tentera d'adapter le club aux défis colossaux et aux exigences abusives du hockey moderne.

Comme premier responsable de l'organisation, Ronald Corey n'a pas su combler les hautes attentes des partisans, ces dernières années. Ses nominations à la direction hockey n'ont pas donné les résultats escomptés. Les échanges et acquisitions effectués par ses « hommes de hockey » ont été plus négatifs que positifs. Les échecs répétés de l'équipe, depuis 1993, ont grandement déçu. C'est surtout la façon dont le Canadien a perdu, depuis cinq ans, qui a déplu : les *businessmen*-hockeyeurs n'ont plus besoin de porter le CH sur leur cœur pour survivre dans le circuit grandement dilué de ce qu'offrait, jadis, la Ligue nationale de hockey.

Mais, au-delà de ces années d'enfer, Ronald Corey a présidé à deux coupes Stanley — ce qui n'est pas rien avec le marchandage des équipes qui s'achètent littéralement un club pour les séries éliminatoires. Il a tranché avec la tradition et a remis la direction hockey à des francophones aux postes de directeur général, d'adjoints, et d'instructeur-chef. Il a redonné le club aux partisans et ramené au bercail d'anciens joueurs récalcitrants, dont le plus célèbre, Maurice Richard. Il a convaincu Molson de donner à Montréal un amphithéâtre majeur dans une période économique extrêmement difficile. Le Centre Molson, qui a coûté 230 millions, a été complètement payé par des investissements privés et il a permis à des milliers de travailleurs d'ici d'éviter le chômage.

Deux grandes qualités du président sortant du Canadien seront difficiles à trouver dans la recherche de son ou de ses successeurs. M. Corey est à la fois un grand connaisseur et un grand amateur de hockey. Un vrai. C'est ce qui lui a permis d'exercer une influence majeure au sein de la ligue. Peut-être serait-il souhaitable de nommer deux présidents pour l'avenir : un « homme de hockey » à la présidence de l'équipe, comme l'est l'ancien gardien Ken Dryden avec les Maple Leafs de Toronto, et un administrateur chevronné comme président du Centre Molson pour l'avenir incertain du Canadien à Montréal. Ronald Corey ne voulait certainement pas être président le jour où, peut-être...

Critiqué par des joueurs, des acheteurs de billets, des amateurs et des médias, ces dernières années, l'image du parfait monsieur que représentait Ronald Corey a été quelque peu ternie. Mais, dans l'histoire du Canadien, Ronald Corey sera reconnu comme ayant été un fier et solide président, totalement dévoué à « son » équipe.

Marijuana : Ottawa se cherche un... fournisseur

OK! ON PREND VOTRE "POT" QUÉBÉCOIS, VOUS PRENEZ NOS BOURSES DU MILLENAIRE...



Plus d'un million de plants de mari saisis au Québec en 1998

DROITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

L'ombre d'Alliance Québec

William Johnson vient d'être réélu à la présidence d'Alliance Québec. Il n'a pas de quoi pavoiser.

Cet organisme a déjà été considéré comme la principale voix de la minorité anglophone au Québec. Il n'est plus que l'ombre de lui-même.

Plongé dans une profonde angoisse existentielle à la suite du dernier référendum, le lobby anglo-québécois n'était déjà pas au meilleur de sa forme quand M. Johnson en a pris les rênes, il y a un an. *Pit Bill* aura précipité la déchéance.

Depuis un an, la majorité des 40 membres du bureau de direction ont claqué la porte. Cinq des sections constituantes de ce regroupement ont quitté le navire. Les banques qui, autrefois, acceptaient de donner un coup de pouce à Alliance Québec ne veulent plus voir leur nom associé à cette organisation.

Des Anglo-Québécois se disent carrément gênés par la stratégie que M. Johnson déploie en leur nom. Et *The Gazette*, le principal journal anglophone du Québec, estime que le leadership de M. Johnson a été un monumental échec.

Ce qu'on lui reproche principalement, c'est son style agressif et autocratique : l'un de ses premiers gestes, après son arrivée à la tête de ce qu'il voyait comme un lobby d'agneaux (*lamb lobby*), aura été de menacer de poursuites ses propres collègues récalcitrants ! Cette même attitude aura marqué ses interventions politiques, lui aliénant une bonne partie de ses troupes qui ne se retrouvaient pas dans ses déclarations choquantes, ses appels au boycott et ses actions judiciaires en otage.

Pour le politologue Dermot Travis, William Johnson est une variante québécoise du révérend irlandais Ian Paisley, les deux partageant la même « fibre fondamentaliste qui privilégie l'extrémisme » et prenant ainsi leur propre communauté en otage.

Si au moins cela portait fruit. Mais non. En un an, Alliance Québec a tiré dans toutes les directions, mais n'a rien accompli. M. Johnson n'aura réussi qu'à marginaliser son organisme. « *Aucun politicien de poids au Québec ne voudra le rencontrer*, écrit *The Gazette* en éditorial. *Personne ne sollicite ses conseils, Personne ne semble intéressé à débattre avec lui. Il est tout simplement ignoré.* »

William Johnson a beau prétendre qu'Alliance Québec compte toujours quelque 4000 membres, les critiques qui l'accablent et les dissensions qui l'ont déchirée ont laissé cette organisation exsangue. Ce lobby ne représente plus que la frange la plus radicale — bruyante, mais non majoritaire — de la communauté anglophone.

Cette cristallisation de la colère anglophone dans un discours haineux et méprisant aura créé un besoin pour de nouveaux canaux d'expression politique. Pendant qu'Alliance Québec pique du nez, de nouvelles voix émergent. Il y a Coalition Québec, un mouvement que sont en train de mettre sur pied les dissidents d'Alliance Québec.

Il y a aussi le Greater Quebec Movement (GQM), cette association originale qui favorise la disparition des commissions scolaires linguistiques au profit d'un seul réseau d'écoles... toutes françaises. Les membres du GQM sont fédéralistes, mais non partitionnistes. Ils sont d'une autre génération que celle de William Johnson. Et la plupart d'entre eux ne sont pas des anglo-saxons de souche.

Bien sûr, ils sont peu nombreux et peu représentatifs. Mais si l'on se fie à une excellente série de reportages sur le Québec anglophone moderne qui paraît, ces jours-ci, dans *The Gazette*, ils reflètent mieux ce que sont les Anglo-Québécois aujourd'hui, et ce qu'ils seront demain, que ne le font les combattants d'arrière-garde à la William Johnson.

De plus en plus, les Québécois anglophones viennent d'autres horizons culturels, parlent plusieurs langues, y compris le français, se marient avec des francophones, quittent leurs quartiers traditionnels — et définissent leurs droits d'une manière moins crispée que les amis de M. Johnson.

Marginalisé, conquis, fragilisé, le groupe de William Johnson n'est, tout au plus, qu'une voix parmi d'autres. Dans les circonstances, il devient de plus en plus difficile de justifier les 900 000 \$ qu'y alloue chaque année le ministère du Patrimoine.

Sans priver complètement Alliance Québec des fonds destinés aux minorités, il serait normal que la somme soit mieux partagée. Ne serait-ce que pour que les nouvelles voix anglo-québécoises, bien plus prometteuses que le discours passiste et borné d'Alliance Québec, aient droit à une juste part de financement.

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Dieu merci, elle ne chante pas...

■ Mais quel est ce besoin démesuré que nous avons de célébrer *ad nauseam* nos « p'tites filles et nos p'tits gars de chez nous » lorsqu'ils réussissent ? Comme si on était incapables d'admettre, tout naturellement, que des gens de chez nous peuvent très bien réussir dans la vie, merci, et ce au plus haut niveau.



Julie Payette Est-ce qu'il y a moyen d'administrer Julie Payette, d'en être sincèrement fier, sans être complètement gaga ?

Car, dans notre micro *star-system*, il n'y a pas de demi-mesure : ou bien quelqu'un est un zéro absolu, ou bien c'est une étoile interplanétaire.

On conviendra que tous les ingrédients sont là : du courage, de

la détermination, de l'intelligence, de l'espace, un modèle pour nos jeunes. En plus, oui il faut le dire, elle est belle.

Mais justement, si Julie est tout ça, pourquoi est-ce qu'on a attendu jusqu'à maintenant pour nous en parler ? L'hypocrisie n'est pas de savourer nos victoires. L'hypocrisie, c'est d'ignorer une personne qui a bûché toute une vie et de l'élever au firmament seulement quand elle gagne son pari. Au point d'en écoeurer le peuple qui a, effectivement, toutes les raisons d'être heureux pour elle.

Vous avez entendu parler de Julie Payette souvent, vous, avant ces derniers jours ? Vous étiez familier avec la navette spatiale, à part la sombre tragédie de 1986 ? C'est pas grave, aujourd'hui on est tous des experts. On a le culot de commencer des phrases avec des : « Vous savez, Michel, la navette spatiale s'arrimera à 400 km de la Terre », comme si ces choses-là se discutaient depuis des années-lumières dans nos salons.

À chaque moment opportun, on nous renvoie les images de la na-

vette qui décolle — on nous a tellement remontré ce lancement qu'on croyait assister aux frappes de l'OTAN.

Et surtout — surtout — n'oubliez pas la rubrique « Les yeux de Julie » sur le site Internet de TVA.

Mais, malgré ce battage hystérique, il faut remercier le bon Dieu d'une chose : Julie Payette semble bien maîtriser ce qui lui arrive.

Même si, à son retour, on peut déjà prévoir un accueil frénétique à la Sylvie Fréchette ou à la Jacques Villeneuve, elle aura réussi un rêve que personne ne pourra lui enlever, même si plusieurs se font présentement un devoir d'en profiter.

Et, devant une salle bondée au Centre Molson, où on scandra son nom et où on verra les plus grands moments de sa carrière sur écran géant, avec la chanson *Un trou dans les nuages* de Michel Rivard, il faudra aussi se réjouir d'une autre chose : Dieu merci, elle ne chante pas...

Stéphane BANFI

Couple et famille

■ Serait-il envisageable de distinguer deux aspects de l'existence humaine : la sexualité et la vie familiale ? Autrement dit, le choix de vivre en couple et celui de fonder une famille ? Si on parle de politique familiale, pourquoi conclure que, dès lors qu'il y a un couple, il y a une famille ? Il me semble qu'une politique familiale ne devrait tenir compte que des familles réelles.

Pas des familles potentielles (couples gays ou non, mariés ou non, bissexuels ou non) mais sans enfant. De même, un couple qui a eu des enfants ne forme plus une famille (au sens fiscal, bien sûr, puisque l'enjeu derrière ce débat me semble être un enjeu monétaire) dès que ces derniers sont partis de la maison.

Pourquoi, dès lors, ne pas séparer la question de la réversibilité des pensions et celle de la politique familiale...

Pourquoi aussi un couple formé à l'aube des années 80 et ayant fondé une famille (réelle) dans les années 90 verrait-il s'effondrer le

support aux familles que l'État semblait disposé à assurer aux familles à ce moment-là ?

Dominique MATHIEU

Fête de Dollar/Dollar Day

■ La Traversée Rivière-du-Loup-Saint-Siméon a publié un horaire de la traversée pour le mois de mai entre ces deux municipalités. On pouvait y lire en particulier : « 24 Mai, Fête de Dollar/Dollar Day ».

Passons sur la majuscul fautive au mot « Mai ». Dollar des Ormeaux est devenu le « dollar ». Incroyable, mais vrai ! Une pareille ignorance de l'histoire a de quoi surprendre dans une entreprise parapublique québécoise « pure laine ». Se pourrait-il que la traduction « Dollar Day » ait fait penser aux anglophones que le tarif était d'un dollar ce jour-là ? Où allons-nous ?

Robert AUCLAIR
Association pour le soutien et l'usage de la langue française

Une fête vraiment « nationale »

Bonne initiative que celle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui a décidé de faire passer le défilé du 24 juin rue Notre-Dame, entre les rues McGill et Papineau.

C'est rompre avec une longue tradition, mais le changement de décor s'imposait. La rue Sherbrooke, trop large, rendait les spectateurs passifs et indolents sous le soleil estival. La procession des chars, entre ces deux rangées de spectateurs figés comme des figurants, ou alors assis sur leur pliant avec leur caisse de bière, avait fini par devenir franchement ringarde.

Cette fois, le défilé se frayera un chemin dans le beau quartier historique de la place d'Armes. Ce sera plus anarchique, mais probablement plus sympathique, en tout cas plus chaleureux, et les gens ne seront plus écrasés par la canicule, puisque, autre innovation, le défilé aura lieu le soir.

Certains s'inquiètent des risques de violence et de vandalisme. Pas moi. Les Montréalais sont des gens paisibles. Le Festival de jazz se déroule le soir, il attire une foule immense et bigarrée, il y circule de l'alcool et diverses drogues... Or, année après année, tout se passe dans l'ordre et l'harmonie.

Même le soir du dernier référendum, alors que la passion politique était à son zénith et qu'on aurait pu imaginer le pire, compte tenu du résultat serré, c'est à peine s'il s'est produit deux ou trois escarmouches rue Sainte-Catherine Est.

Il y a plusieurs années que la SSJB essaie de se donner un visage plus « inclusif », et d'amener les non-francophones à célébrer la fête « nationale » du Québec. Mais elle s'était essentiellement concentrée sur les allophones, laissant de côté la minorité anglophone, comme si les Québécois anglophones n'avaient pas eux aussi bâti le Québec.

Le défilé se cantonnait systématiquement dans l'est de la ville, comme si le territoire situé à l'ouest du boulevard Saint-Laurent n'appartenait pas aussi aux francophones. Jamais n'apparaissait dans le défilé quelque

symbole de la présence anglaise, sur cette île et dans cette ville où tant d'Écossais et d'Irlandais ont laissé leur marque.

Cette fois, le défilé partira de la rue McGill, dans l'ouest. Non seulement intégrera-t-il Cari Fête et les rythmes enjoués des Antilles, mais la SSJB a invité les formidables joueurs de cornemuse du régiment d'origine écossaise des Black Watch.

Incroyable mais vrai, la SSJB a même envoyé deux de ses responsables rencontrer l'équipe éditoriale de la Gazette pour expliquer le nouvel esprit du défilé et calmer les appréhensions de certains marchands du quartier qui craignent le mélange explosif de l'alcool et du nationalisme.

Je suis sûr que ces craintes ne sont pas fondées. Même s'il est vrai que le défilé du 24 juin a presque toujours servi de tremplin aux souverainistes, il y a 30 ans que l'affaire se déroule paisiblement. La dernière flambée de violence (bien relative au demeurant) remonte à 1968 !

Je mettrais ma main au feu que les gens vont au contraire adorer l'inclusion des cornemuses tout autant que celle de Cari Fête.

Dernière innovation, aussi heureuse que les autres, la SSJB a enfin éliminé cette marche redondante et hyper-politisée qui clôturait le défilé. Ma parole, que se passe-t-il ? Serait-on en train d'organiser une fête nationale où tous les Québécois se sentiraient bienvenus, indépendamment de leurs origines et de leurs opinions politiques ?

ALLOS ET ANGLOS — Un lecteur a relevé une grosse erreur dans ma chronique de samedi. J'ai écrit que dans la ville rêvée par le maire Bourque, les anglophones représenteraient 46,2 % de la population. Erreur.



Lysiane GAGNON

Merci à M. Ste-Marie pour sa préférence.

LA ROUTE DE PLATTSBURGH — Puisque l'on parle de langue — c'est un sujet auquel il semble qu'on ne peut jamais échapper —, il y a une chose que je n'arrive pas à m'expliquer, dans la triste saga des patients en attente de traitements de radiologie. Ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est leur réaction à eux.

Voici un monsieur qui a subi une chirurgie pour un cancer de la prostate. Voici une dame qui a subi une chirurgie pour le cancer du sein. Ce monsieur, cette dame, doivent subir des traitements de radiologie. Ce n'est pas une fantaisie, un petit truc complémentaire, un luxe optionnel. C'est une question de survie, une question de vie ou de mort.

Or, le délai maximal pour ce genre de traitement est de quatre semaines, au-delà desquelles les risques augmentent sérieusement. (La ministre Marois parle de huit semaines, mais les cliniciens sont d'un autre avis.) Cela, les patients doivent bien le savoir puisque tous les médias en ont abondamment parlé.

Ces patients ont poireauté sur des listes d'attente depuis maintenant 11 semaines, certains davantage. Le gouvernement leur offre de les envoyer, tous frais payés, recevoir ces traitements aux États-Unis, dans des vil-

les comme Plattsburgh situées près de la frontière.

Ils devront passer un mois dans des hôpitaux bien propres, et même, selon les reporters qui sont allés sur place, beaucoup plus agréables et confortables que les nôtres. Ils seront soignés par des professionnels compétents. Surtout, surtout, ils recevront ces traitements essentiels.

Et qu'est-ce qu'ils disent ? Moi, j'aurais déjà fait ma valise et j'appellerais tous les jours le ministère pour savoir à quelle heure passe l'autocar. Mais ce monsieur, mais cette dame — pas tous, mais apparemment un nombre assez important parmi les 256 patients ciblés — disent : « Ben, je parle pas anglais, alors j'ai pas tellement envie d'aller dans un hôpital américain. »

Soit, dit le ministère. On va vérifier s'il y a des gens qui parlent français dans l'hôpital, et à défaut on verra à avoir un traducteur sur place. Malgré cela, il y en a qui hésitent. Une dame de la région de Québec qui a dû subir des traitements... en français, mais à Montréal, a raconté aux journalistes le drame qu'a représenté pour elle ce séjour d'un mois loin de sa famille.

Question : comment se fait-il que tant de Québécois soient incapables de comprendre un petit peu l'anglais ? Et qui, même quand on leur promet un traducteur, semblent terrorisés à l'idée de se retrouver dans un milieu étranger ?

Question : comment se fait-il que tant de gens, amenés à choisir entre un séjour à l'étranger et la progression d'un cancer possiblement fatal, optent pour la deuxième solution ?

Je ne comprends pas. Je me dis que si ces gens-là avaient été des Kosovars harcelés par des milices armées, ils seraient restés pépèrement assis sur leur perron plutôt que de prendre la route de l'exil pour sauver leur peau.

Opinions

Une commission indépendante devrait examiner les projets soumis à Montréal

PHYLLIS LAMBERT

L'auteur est directeur fondateur et président du Conseil des fiduciaires du Centre canadien d'architecture.

Mme Louise Harel,

En 1992, la Ville de Montréal a adopté son Plan d'urbanisme de même que le Plan de mise en valeur du mont Royal. Or, au fil des années, on a créé comité sur comité, tels la Commission Jacques-Viger, le Comité consultatif de Montréal pour la protection des biens culturels et la Commission de développement urbain, qui tous ont été chargés d'examiner les projets, travaillant au cas par cas et souvent en contradiction avec le Plan d'urbanisme. Plus récemment, la Ville a même démantelé son propre service d'urbanisme. Ce manque de cohérence affaiblit Montréal, menace l'exercice de la démocratie dans les affaires urbaines et met en péril la qualité fondamentale d'un tissu urbain remarquable, qui fait la renommée de la ville dans le monde entier et constitue son plus puissant levier économique.

Montréal a un besoin urgent d'une instance publique permanente et unique pour l'examen des projets soumis à la Ville.

L'étude des projets relève présentement d'une pléthore de comités, de règlements et de procédures divers, le plus souvent sans transparence ni véritable participation publique. Non seulement ceux-ci favorisent-ils la confusion, mais ils ne fonctionnent pas sur la base de principes clairement définis. Il est absolument essentiel que les projets passent tous par un même guichet qui soit une instance crédible et permanente.

L'instance créée serait une commission indépendante chargée d'examiner de manière rigoureuse et sans délai tous les projets qui modifient ou touchent des bâtiments et des sites patrimoniaux, et tous les projets qui exigent des changements aux règlements de zonage établis par le Plan d'urbanisme. Cette commission se composerait de quelques membres du conseil municipal ainsi que de spécialistes en histoire, en architecture, en urbanisme, en paysage et en patrimoine qui siègeraient par rotation. Les décisions de la commission pourraient être renvoyées devant une instance d'appel. C'est ce modèle qui est en vigueur dans de nombreuses autres villes, notamment à New York, où les bonnes règles ont été garanties d'un bon développement.

À Montréal, le mandat de la commission qui servirait de guichet unique devrait être défini dans la charte de la Ville et lié à l'application du Plan d'urbanisme et d'un plan de conservation du patrimoine. En vertu de ce mandat, la commission évaluerait les différents projets par rapport à leur conformité au Plan d'urbanisme et au plan de conservation et elle aurait sur cette base l'autorité d'accepter ou de rejeter les projets soumis. La population aurait accès directement à cette commission qui rendrait compte de ces décisions en public.

Nous vous prions instamment de faire de cette question une priorité pour Montréal afin que la politique urbaine et le développement économique de Montréal soient établis sur des fondements solides et contribuent à assurer l'avenir prospère et ordonné de cette ville extraordinaire.



Phyllis Lambert

L'autre vision du Canada

L'évolution des choses depuis un an incite les deux parties à davantage de pragmatisme

CHRISTIAN DUFOUR

L'auteur enseigne à l'ENAP. Après avoir participé du 12 au 15 avril dernier à la XV^e Conférence indienne d'études canadiennes à Shimla, il a donné des conférences dans six universités de l'Inde où l'on s'intéresse au Québec, à Calcutta, Madras, Pondichéry, Hyderabad et New Delhi. Nous publions un résumé de sa présentation, qui bénéficiait du support de l'Association internationale des études québécoises et dont le thème était « La relation Canada-Québec au XX^e siècle : évaluation et perspectives ».

Il y a un siècle, le premier Canadien français à devenir premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, exhortait les Canadiens anglais de l'époque à se sentir moins membres de l'Empire britannique et davantage Canadiens, comme leurs compatriotes de langue française l'étaient déjà depuis la fin du XVII^e siècle. Cent ans plus tard, un nombre substantiel de Québécois voudraient faire du Québec un État indépendant, alors que la majorité des francophones ne se sent plus à l'aise dans le Canada d'aujourd'hui.

Que s'est-il donc passé pour que les plus canadiens d'entre tous en soient venus à une telle attitude négative à l'égard d'un pays qui fait l'envie de l'univers ? Il est impossible de le comprendre si l'on se limite à la vision canadienne-anglaise qui circule souvent seule dans un pays comme l'Inde, sans tenir compte du fait qu'il existe aussi un autre point de vue, profondément ancré dans l'histoire du Canada : la vision du pays spécifique aux Canadiens de langue française.

Le premier élément de cette vision, largement ignoré à l'étranger et de plus en plus au Canada même, est sans doute le plus fondamental. En ce qui a trait à la construction de l'identité canadienne, les Québécois francophones sont les premiers Canadiens. Oubliions un instant la réécriture de l'histoire par la rectitude politique à la mode. Sur le plan identitaire, il n'y a pas trois ou même deux peuples fondateurs au Canada : il n'y en a qu'un, constitué des ancêtres des francophones québécois d'aujourd'hui, les seuls qui s'appellent Canadiens depuis un siècle lorsque survient la conquête britannique de 1763. Ils cohabitent alors avec les premiers occupants du territoire, les Amérindiens, à qui il ne viendrait jamais l'idée de s'appeler Canadiens, car le processus de canadianisation de leur identité ne commencerait qu'au milieu du XX^e siècle. Aux Canadiens se joignent par ailleurs en 1763 des Britanniques qui mettront, eux, un peu plus d'un siècle à se sentir Canadiens, à la fin du XIX^e siècle à l'époque de Wilfrid Laurier.

Par rapport à l'identité canadienne, l'identité québécoise n'est donc pas quelque chose de postérieur ou de périphérique, comme l'Écosse par rapport à la Grande-Bretagne ou la Slovaquie par rapport à l'ancienne Tchécoslovaquie. Sous ses allures canadiennes-françaises depuis 1840 et québécoises depuis 1960, l'iden-

tité des francophones québécois reste à beaucoup d'égards l'identité canadienne de base sur le plan historique. Sans ce deuil à faire d'une identité canadienne qu'ils ont mise au monde, il est impossible de comprendre la profonde ambivalence des francophones québécois, leur grande réticence à quitter un pays auquel ils demeurent attachés même quand il les marginalise de plus en plus clairement en son sein. Tous les sondages démontrent que le premier choix des Québécois serait un Canada où le Québec bénéficierait d'un statut particulier qui tiennne compte du fait qu'il abrite la seule société majoritairement francophone en Amérique du Nord.

Deuxième point important pour comprendre l'aliénation grandissante des Québécois francophones au sein du Canada. Historiquement, les Canadiens français ont considéré le Canada moderne issu de la Confédération de 1867 comme un pacte entre deux peuples que leurs représentants, en tout premier lieu Georges-Etienne Cartier, avaient librement convenu en leur nom avec le Canada anglais et que l'on ne pouvait changer sans leur assentiment. Une partie importante de cette entente avait trait à l'adoption d'un système fédéral de gouvernement, au lieu du régime unitaire qu'auraient préféré beaucoup de Canadiens anglais, entre autre celui qui allait devenir le premier premier ministre du Canada, John A. Macdonald. Sans avoir été vraiment acceptée par le reste du Canada, cette conception dualiste du pays fut celle de l'immense majorité des Canadiens français jusqu'en 1982.

Dans la foulée du NON des Québécois à la souveraineté-association, lors du référendum de 1980, cette conception fut abandonnée sans l'accord du gouvernement québécois, le seul contrôlé par une majorité de francophones. En 1982, on modifia en profondeur la constitution canadienne pour mettre l'accent sur des éléments qui marginalisaient la province française au sein du Canada : multiculturalisme, droits des autochtones et des minorités linguistiques, droits des individus, égalité des provinces. Quelques années plus tard, s'appuyant sur les bénéficiaires des changements de 1982, entre autres les francophones hors-Québec et les Amérindiens, le Canada anglais ne donna pas suite à l'accord du lac Meech, convenu entre les premiers ministres du pays et prévoyant l'acceptation par le Québec de la nouvelle constitution en retour de la reconnaissance d'un minimum de dualité politique et institutionnelle : le Québec constituait une société distincte au sein du Canada. Ce rejet de ce qui constituait un compromis historique pour une collectivité québécoise s'étant toujours considérée comme une nation, déclencha la crise Canada-Québec dont vous avez entendu parler en Inde et dont nous ne sommes pas encore sortis.

L'accord du lac Meech avait été convenu dans des conditions idéales, alors que le gouvernement québécois était fédéraliste, le gouvernement fédéral ouvert à la spécificité québécoise, alors que l'on était aussi dans une période de prospérité incitant à la générosité et à l'ouverture. Force fut de reconnaître que le système canadien était devenu substantiellement biaisé contre la majorité francophone québécoise et ses préoccupations spécifiques, ces dernières marginalisées comme jamais auparavant dans l'histoire du Ca-

nada. Ce sont ces éléments qui expliquent pourquoi 49,5 % des Québécois, y compris une nette majorité de francophones, votèrent OUI au référendum de 1995 à une proposition de faire du Québec un État souverain, après présentation d'une offre de partenariat économique et politique au Canada. Cela constituait en partie une réaction au fait que le Canada nie systématiquement que la différence collective québécoise a des conséquences politiques.

Un dernier point essentiel pour comprendre le problème Canada-Québec est de nature démographique. Le pourcentage des francophones au Canada est en régression depuis le milieu du siècle, aujourd'hui en dessous du quart de la population totale. Par ailleurs, avec ses sept millions de citoyens à 83 % francophones, le Québec regroupe maintenant 90 % des francophones du pays. Le discours officiel canadien en Inde parle peu du Québec et beaucoup d'un Canada français qui s'étendrait de l'Atlantique au Pacifique, dans les dix provinces et les trois territoires du pays. Dans la réalité, le fait français au Canada se concentre de plus en plus au Québec et dans les territoires adjacents, où vivent les Franco-Ontariens et les Acadiens. Le problème du système politique canadien est de ne pas tenir compte du fait que le Québec constitue la seule société non-anglophone sur un continent nord-américain massivement anglophone, quarante fois plus peuplé, qui a tendance à considérer le fait québécois comme un phénomène ethnique.

Ceux d'entre vous qui s'intéressent au Québec connaissent déjà ces éléments, mais ce n'est pas malheureusement le cas de la majorité des canadianistes de l'Inde. Or, pour travailler de façon efficace sur le Canada, il importe d'être à tout le moins conscient de l'existence d'une autre vision du pays sans laquelle le problème Canada-Québec est tout simplement impossible à comprendre. Cela ne signifie évidemment pas que cette autre vision soit en tous points défendable. C'est ainsi que les indépendantistes québécois sous-estiment le caractère menaçant d'un projet politique qui séparerait en deux un Canada déjà très américanisé et désormais exclusivement anglophone, dont l'absorption par les États-Unis deviendrait à terme probable. Leurs deux référendums perdus de même que l'affaiblissement qui en est résulté pour le Québec, ont fait ressortir un certain manque de réalisme des nationalistes québécois quant à la nature de l'identité québécoise et la dynamique Québec-Canada en général.

À la surprise générale, dans une décision sur le droit du Québec à déclarer unilatéralement sa souveraineté, la Cour suprême du Canada a rappelé aux Canadiens la légitimité historique de la démarche québécoise et la bonne foi dont il fallait faire preuve à son égard. Par ailleurs, les résultats des dernières élections québécoises ont reconduit les souverainistes au pouvoir tout en leur accordant moins de voix qu'à leurs adversaires libéraux. Cela les oblige à être davantage réalistes, moins prisonniers de leur rêve d'indépendance. Le climat général apparaît plus sain ; nous ne sommes définitivement pas en Yougoslavie, ni en Irlande, ni au Cachemire. Cela ne saurait faire oublier que le problème Québec-Canada reste entier et la lassitude grande, à l'égard d'une question à laquelle on a consacré tant d'énergie.

Actualités

Mécano dans le module Zarya

MATHIEU PERREAULT
envoyé spécial, HOUSTON

Le nez plongé dans les compartiments de batteries du module Zarya, Julie Payette a établi avec son coéquipier Valery Tokarev un record de remplacement des ampèremètres russes MIRTS. Les deux mécanos ont pris moitié moins de temps que prévu pour remplacer 12 des 18 unités de mesure du courant défectueuses, tôt hier matin.

Même si elle ne s'est entraînée que deux jours en Russie pour la réparation, en mars, l'astronaute montréalaise n'a pas hésité à prendre les commandes quand c'était son tour de plonger les mains dans le compartiment situé sous le plancher, réclamant les outils nécessaires au Russe.

« Ils avaient une révolution sans communications russes, 40 minutes, pour faire la réparation, relève le Canadien Chris Hadfield, qui occupe l'un des postes de capcom, les responsables des communications avec l'équipage. On craignait qu'ils ne rencontrent des obstacles vissés. Ça leur a pris moitié moins de temps. Ils ont fait un bloc au cours d'une orbite, puis deux, et une autre. Ils feront les deux derniers cette nuit. »

Moscou a confirmé que les contacts étaient normaux. Les tests diront aujourd'hui s'il y a encore une perte du tiers de la puissance tirée des panneaux solaires. Comme il était impossible de mesurer le courant, les six batteries devaient être



JULIE PAYETTE dans l'espace

chargées et déchargées régulièrement. Les unités de mesure MIRTS sur Zarya sont de la troisième génération; la deuxième se trouve sur Mir.

Julie Payette et le cosmonaute ont aussi placé une douzaine de silencieux russes, en forme de demi-cylindre avec une face crénelée, sur les ventilateurs de Zarya. « Ils s'occuperont d'un autre ventilateur et des conduites d'aération cette nuit », dit le colonel Hadfield. Le niveau de bruit devrait baisser de 80 à 70 décibels. Sur la navette, l'équipage doit endurer 80 décibels, selon lui, l'équivalent d'une machine à écrire ou d'une rue achalandée.

Trois portes

Avant l'entrée dans Zarya, la Canadienne et le Russe ont eu droit aux dernières recommandations de Moscou, au cas où les communications s'effondreraient. « Valery devait prendre des échantillons d'air, explique l'astronaute Hadfield. Les Américains se servent d'une bouteille sous vide qui aspire l'air; les Russes utilisent une pompe avec un filtre qui ramasse les particules.

Ils veulent continuer à se servir de leurs données historiques. »

Tokarev a mis presque une heure à passer d'Unity à Zarya, dont le sas étroit comporte trois portes, une américaine et deux russes. « Le sas est comme un petit noeud, dit Chris Hadfield. Deux modules peuvent s'attacher à Zarya, l'un sur la même ligne et l'autre perpendiculairement. »

Le système de communication à trois capcom, en appel conférence depuis Houston, Moscou et la Station, a bien fonctionné. « Nous n'avons pas besoin de renseignements russes, mais il faut voir si la synchronisation est bonne », indique le pilote canadien.

Le système de communications américain ECOM de Unity a été réparé; un émetteur-récepteur et un transformateur ont été changés. « On saura plus tard ce qui n'a pas fonctionné. » Le déshumidificateur de la navette qui avait laissé s'échapper deux litres d'eau après le décollage n'ayant pas fait des siennes depuis, l'équipage s'est remis à l'inspecter une fois par jour plutôt que deux.

Le déménagement des deux tonnes d'équipement dans 120 sacs continue. Hier soir, le réveil s'est fait au son du country sirupeux de George Strait, qui chante les beautés d'Amarillo, au Texas, ville natale du pilote Rick Husband. Qui a tout de suite reconnu son compatriote.



Julie Payette et son coéquipier russe Valery Tokarev remplacent des ampèremètres dans le module Zarya.

Une collection de petits pépins

MATHIEU PERREAULT
envoyé spécial, HOUSTON

Tout ne tourne pas toujours rond sur orbite. Jeudi au lancement, une fuite d'eau, une caméra aveugle et une fusée grippée. Samedi soir, un anneau s'est détaché de la combinaison de Dan Barry alors qu'il sortait prendre l'air, un appareil photo s'est bloqué après une demi-douzaine de photos et les communications entre les deux ballerines de l'espace ont connu des ratés. Et dimanche au petit matin, la promenade spatiale a permis de constater que la façade de la Station spatiale internationale n'est plus très fraîche.

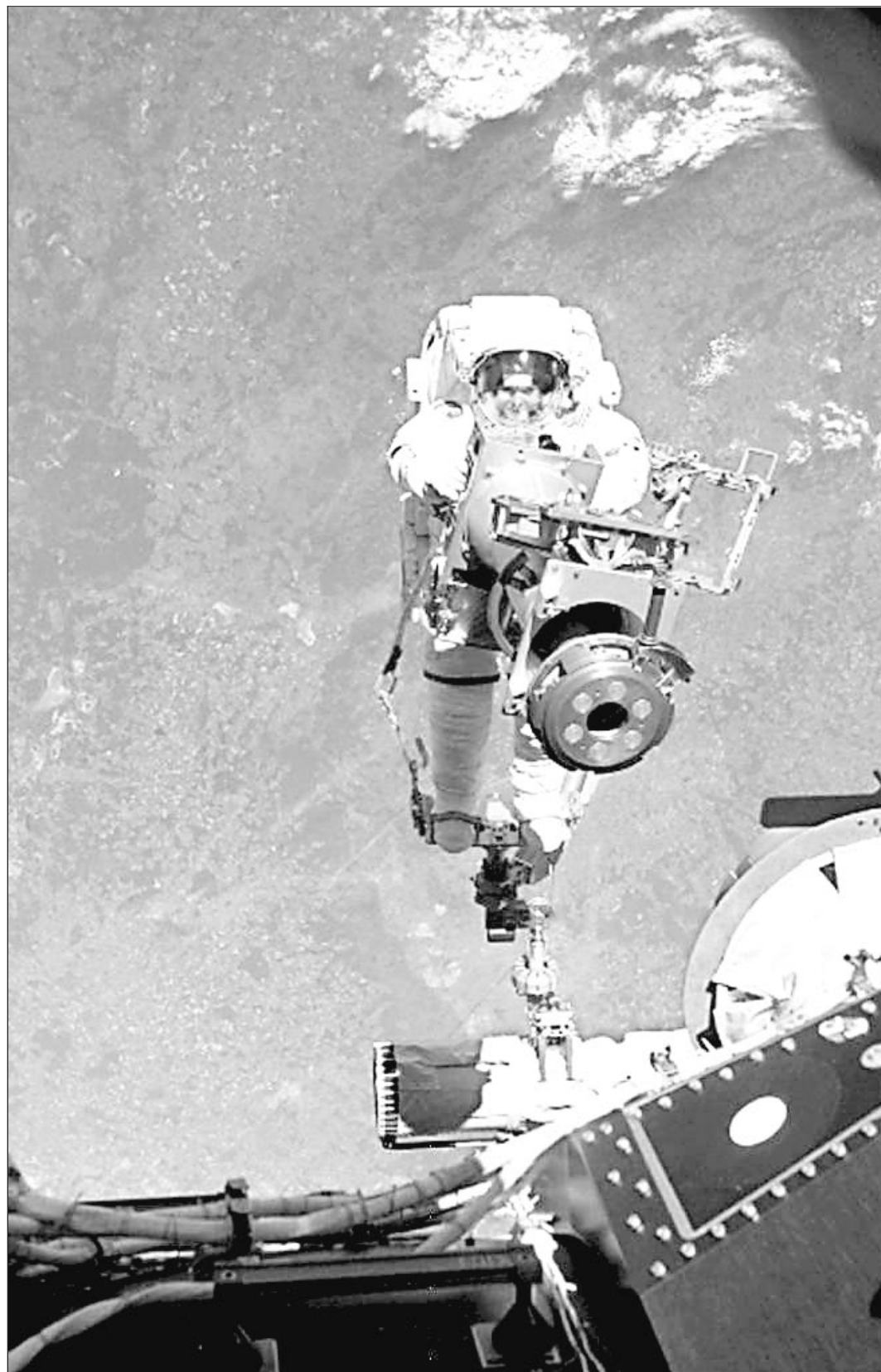
Du menu fretin, selon la NASA. « La Station spatiale n'a pas un nombre considérable de problèmes », a affirmé en conférence de presse le directeur des opérations de la mission STS-96, Milt Heflin, visiblement ennuyé par les questions sur les pépins. « L'erreur logique dans le design des piles russes, l'antenne ECOM défectueuse sur Unity, c'est normal considérant la quantité de systèmes. Vous pouvez considérer que vous verrez souvent ça. »

M. Heflin a quand même estimé que son collègue Mike Hess, responsable des sorties, « avait la patate chaude aujourd'hui » (hier) — was sitting on the hot seat. « Selon moi, c'est un complot pour ne pas que je me couche avant l'aube », a dit M. Hess.

Le colonel Chris Hadfield juge lui aussi normal des ajustements de temps à autre. « La peinture est écaillée sur le bouclier à micrométéorites de Zarya, à cause de la succession de chaleur et de froid. C'est ennuyeux parce qu'en sortie, les astronautes soulèvent de petits nuages de peinture, mais bon, nous avons eu le même genre de problème à ma mission vers Mir (en 1995) : la peinture n'avait pas été correctement appliquée par les Américains sur le module d'arrimage. Zarya a été peinte par les Russes. »

Dimanche à la rentrée, le sas a été un peu réticent à l'ouverture. Celui qui mène à Unity, dont la porte coulisse mal, sera réparé cette semaine. « Ils vont écarter les rails, comme sur une porte de garage », explique l'astronaute Hadfield. En 1996, deux sorties de Tammy Jernigan ont été annulées parce qu'une telle porte s'était bloquée.

Les deux astronautes n'ont pas réussi dimanche à identifier la cause d'une décoloration d'une des six antennes extérieures du système ECOM sur Unity. Mike Hess suggérait qu'il s'agissait peut-être d'une fuite de carburant de Zarya, mais Milt Heflin trouvait « que ça ne ressemble pas à une telle signature ». « On pourrait mettre du ruban dessus et voir si ça s'en va, mais avant, on va voir si ça peut empirer la situation », a avancé Chris Hadfield.



Cette photo prise de la navette spatiale américaine Discovery montre l'astronaute Tamara Jernigan qui se dirige dans l'espace vers le bras téléguidé. En 1996 deux sorties de Tammy ont été annulées parce qu'une porte du sas s'était bloquée.

McGill, la Mecque du droit spatial

MATHIEU PERREAULT
envoyé spécial, HOUSTON

Fondé il y a 47 ans, l'Institut de droit aérien et spatial de l'Université McGill est incontournable dans ce domaine. Les Annales de droit aérien et spatial que publie le professeur Michael Milde depuis 24 ans donnent un bon aperçu des sujets de l'heure en apesanteur.

Dans le compte rendu d'une conférence publiée en 1997 par les Annales, on constate que les considérations commerciales sont longuement disséquées.

Des risques de concentration à outrance du marché des satellites de télédétection inquiètent Michel Bourbonnière, du Collège militaire royal de Kingston. L'intégration verticale lancement-télédétection-traitement

des données, décidée par les États-Unis pour favoriser l'éclosion d'une industrie forte, nuit maintenant à l'entrée de nouveaux acteurs. « Après les télécommunications, l'observation de la Terre est le prochain marché spatial à atteindre la maturité », estime M^e André Farand, de l'ESA.

Au niveau des télécommunications, le marché est tellement mûr que l'ONU perd son statut de forum mondial des satellites aux mains d'organismes regroupant des vendeurs de largeur de bande et leurs clients en plus des entités publiques, analyse Ram Jakhu, de McGill. Le Comité sur les satellites d'observation de la Terre, créé en 1984 par le G7, en est un exemple.

Autre barrière au développement de l'offre en télédétection aux États-Unis, l'interprétation « restrictive » que les autorités font des traités internationaux sur la liberté

de l'information, selon M^e Bourbonnière. Le cas de Radarsat-2, dont le lancement par un vecteur américain est retardé parce qu'il a une définition réservée aux militaires aux États-Unis, illustre bien le problème.

La mainmise des militaires inquiète aussi les utilisateurs commerciaux des systèmes GPS, ou l'équivalent russe GLONASS, rapporte Patrick Salin, assistant de recherche à McGill. Les négociations sur un système mondial de navigation par satellite se trouvent aussi retardées.

Quant aux forces armées elles-mêmes, elles admettent sans détour vouloir contrôler l'espace.

« Nous prions pour que les militaires aient bien leurs diplomates et que les politiciens soient réceptifs à la nécessité de la défense aérospatiale », écrit le major Louis Haeck, officier canadien, dans un plaidoyer en faveur d'un parapluie antibalistique pour l'OTAN.

Vivre la nuit

MATHIEU PERREAULT
envoyé spécial, HOUSTON

Vendredi soir, la conférence de presse quotidienne de la NASA était prévue pour 1 h du matin. À minuit et demi, elle a été reportée à 2 h. La nuit suivante, conférence de presse à 4 h 30 du matin. La promenade spatiale s'étirant, elle a été reportée à « une demi-heure après la repressurisation du sas ». Ce qui est survenu à 6 h 25; mais les directeurs de mission avaient tellement hâte de se coucher qu'ils se sont présentés devant les médias cinq minutes plus tard.

Les nuits sont longues à Houston. Pour que les contrôleurs russes installés en banlieue de Moscou puissent contrôler Zarya pendant l'arrimage, l'équipage a dû se mettre à leur heure. Ils se couchent quand il est 10h à Montréal et se lèvent à 18h.

Heureusement, le canal télé de la NASA est repris par le câble des hôtels et motels importants. Le journaliste peut donc se réveiller à 4 h 30, puis 5 h, 5 h 30, 6 h et 6 h 30, jusqu'à ce que la conférence de presse entre en ondes. Dans la nuit de vendredi, personne ne s'était déplacé aux centres spatiaux Johnson et Kennedy, respectivement à Houston et en Floride; un reporter avait faxé trois questions que les directeurs ont expédiées rapidement. Dimanche matin, un vétéran du Houston Chronicle avait passé la nuit au centre spatial Johnson.

« J'ai couvert quatre ou cinq missions et je n'ai jamais vu un horaire aussi peu chrétien, dit Philippe Alfroy, de l'Agence France-Presse. Pour les visites de la navette sur Mir, les Américains se levaient deux ou trois heures plus tôt que chez eux et les Russes deux ou trois heures plus tard, pour passer le plus de temps possible ensemble : ça faisait des journées très longues pour les journalistes, mais les conférences de presse se déroulaient à 20 h ou 21 h à Houston. »

Mais sur les sept missions de la navette vers Mir, plusieurs ont eu des activités essentiellement nocturnes, soutient le directeur des relations publiques au centre spatial Johnson, Ed Campion. « En fait, l'an dernier, une seule des cinq missions de la navette a eu lieu de jour; nous pouvions alors fermer la salle de presse de 22 h à 6 h. Quand il faut maintenir une présence 24 h par jour, ceux qui veillent de minuit à 7 h ont la vie dure. »

Comme une voiture sur le neutre

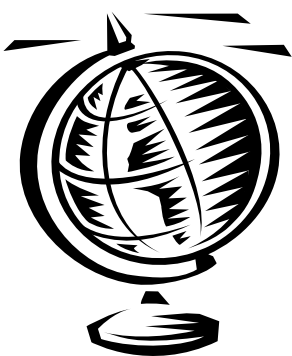
L'apesanteur ne transforme pas l'astronaute en Obélix. Oui, lever une grue de 100 kilos ou un coffre à outils demande moins d'effort en orbite que sur le plancher des vaches. Mais l'inertie demeure, qui est proportionnelle à la masse.

Comme lorsqu'on essaie de pousser une voiture en panne en la mettant sur le neutre : une petite compacte, passe toujours, mais une grosse jeep, c'est plus dur. En hiver, il est aussi plus difficile d'arrêter un traîneau vide qui glisse sur la neige que si deux adultes y prennent place.

Les astronautes en promenade spatiale ne peuvent donc charrier plus que leur poids (200 kg, le scaphandre pesant lui-même 130 kg), sans risquer de perdre le contrôle de leur chargement — ou de perdre pied.

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL



ARMÉNIE

Miasnoutioun en tête

■ Le parti Miasnoutioun, alliance entre le ministre de la Défense Vazguen Sarkissian et un ancien dirigeant communiste, arrive en tête des législatives de dimanche en Arménie, avec 40,4 % des voix, après le dépouillement de 90 % des bulletins, a annoncé la Commission électorale. Miasnoutioun (Unité), créé pour les législatives par Sarkissian et l'ex-dirigeant soviétique Karen Demirtchian, était suivi par le Parti communiste avec 11,4 % des voix, selon ce décompte établi hier soir. Le Dachnaktoutioun, mouvement nationaliste, occupait la troisième place avec 7,3 % des voix.

d'après AFP

RUSSIE

Cabinet complet

■ Après plusieurs jours de querelles politiques en coulisses, le président Boris Eltsine et son nouveau premier ministre Serguéï Stepachine ont attribué les deux portefeuilles clé du cabinet qui étaient encore vacants. Le poste de premier vice-premier ministre va à Viktor Khristenko, qui fut vice-ministre des Finances et devrait avoir de larges responsabilités économiques. Ilya Klebanov est nommé vice-premier ministre. Mikhail Zadornov, qui a quitté ses fonctions vendredi à peine une semaine après avoir été choisi premier vice-premier ministre, a été nommé émissaire spécial chargé des relations avec le FMI et les autres bailleurs de fonds internationaux.

d'après AP

CHINE-USA

« Préjugés racistes »

■ La Chine a estimé hier que le rapport du Congrès américain l'accusant d'avoir pillé des secrets nucléaires était empreint de « préjugés racistes », à l'encontre des savants chinois, que les États-Unis jugeraient incapables de mettre au point un armement nucléaire. Le rapport du représentant républicain Christopher Cox « calomnie la nation chinoise et relève typiquement du préjugé raciste », a déclaré le directeur (ministre) du Bureau d'information du Conseil d'État, Zhao Qizheng. Le rapport « cherche à minimiser et nier la capacité d'innovation du peuple chinois en matière de développement de technologies sophistiquées pour la défense nationale », a-t-il ajouté.

d'après AFP

MEXIQUE

Narcodollars

■ L'opposition a accusé le parti au pouvoir d'avoir utilisé des fonds de provenance douteuse pour ses campagnes électorales, une mise en cause qui intervient alors que la classe politique est entièrement polarisée par le scrutin présidentiel de l'an 2000. L'accusation, que l'opposition a présentée devant la justice, risque de ternir encore l'image du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis 70 ans), souvent accusé par ses détracteurs de corruption et malversations. Le trafic de drogue représente un danger « énorme » pour le processus démocratique au Mexique, estimait le tsar américain de la lutte anti-drogue, Barry McCaffrey, dans une interview publiée entre-temps par le quotidien *Reforma*.

d'après AFP

TOGO

Procès d'Amnistie

■ L'avocat français Jacques Vergès, chef du collectif d'avocats qui attaque l'amnistie internationale en justice à la demande du Togo, est arrivé à Lomé où le procès doit s'ouvrir « dans les prochains jours ». Le Togo a décidé cette action après la publication, le 5 mai par l'amnistie, d'un rapport accablant sur « le règne de la terreur au Togo », dénoncé par les autorités togolaises comme un « tissu de mensonges ». Dans son rapport, l'amnistie soutient que « des centaines de personnes ont été tuées par les forces de l'ordre » lors du scrutin présidentiel de juin dernier, remporté par le général Gnassingbé Eyadéma, au pouvoir depuis 32 ans.

d'après AFP



PHOTO AFP

Le leader modéré kosovar Ibrahim Rugova a eu l'occasion hier de s'adresser à plus d'un millier de ses concitoyens réfugiés au camp de Comiso, en Sicile. Plus tôt dans la journée, à Rome, le premier ministre Massimo D'Alema s'était dit fier d'accueillir son invité en Italie.

Les bavures s'accumulent

Belgrade maintient son adhésion au plan-cadre du G8 malgré les bombardements massifs de l'OTAN

d'après AFP et AP, BELGRADE

Au 69^e jour des bombardements massifs de la Yougoslavie, les plus intenses à ce jour, l'OTAN continuait hier à accumuler les bavures : un raid aérien a touché un sanatorium à Surdulica dans la nuit de dimanche, tuant au moins 20 civils, selon Belgrade.

Cinq missiles alliés ont touché le sanatorium, qui accueille des patients malades des poumons et des réfugiés serbes de Croatie, ainsi qu'une maison de retraite, dans cette ville proche de la frontière bulgare, selon l'agence officielle *Tanjug*.

L'OTAN a affirmé avoir visé une caserne et un dépôt de munitions, et les missiles avaient tous atteint leurs cibles, sans pouvoir confirmer des « dégâts collatéraux » — soit des victimes civiles.

Des journalistes ont été emmenés à Surdulica pour constater les dégâts. Ils ont pu voir 11 corps étendus sous des draps devant le sanatorium en ruines et cinq autres corps, de femmes âgées, sur des civières devant la maison de retraite.

L'OTAN avait reconnu dimanche avoir bombardé un pont considéré comme une « cible légitime » à Varvarin, mais bondé de paysans allant au marché, et faisant au moins 11 morts et 40 blessés, selon l'agence yougoslave *Tanjug*.

L'intellectuel franco-italien Daniel Schiefer, blessé dimanche au Kosovo lors d'un autre bombardement de l'OTAN, se remettait hier de ses blessures dans un hôtel de Brezovica.

Schiefer, qui a un bras cassé et des difficultés respiratoires, se trouvait sur une route, près de Prizren, avec son chauffeur serbe, qui a été tué, et cinq journalistes, légèrement atteints : la correspondante du *Times* de Londres, Eve-Ann Prentice, Renzo Cianfanelli et Carlos Julio, de la radio portugaise *TSF*, et Elsa Marujo et Carlos Pinota, de la télévision portugaise.

« L'OTAN a bombardé une colonne de journalistes qui se déplaçait à pied et était bien visible », a déclaré Schiefer, qualifiant le bombar-

dement d'« acte criminel, barbare, gratuit ».

Les sauveteurs continuaient à fouiller les décombres à la recherche d'autres victimes, plus de 12 heures après l'attaque.

Le régime yougoslave réaffirmait pourtant accepter les principes du G8 pour un règlement au Kosovo, et l'émissaire européen Martti Ahtisaari, accompagné de l'envoyé russe Viktor Tchernomyrdine, doit se rendre demain, pour la première fois, à Belgrade.

Moscou a affiché un certain optimisme sur les perspectives d'une issue et le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, a estimé que le « moment décisif » approchait.

La direction yougoslave réunie à Belgrade autour du président Slobodan Milosevic a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à adopter une résolution permettant de mettre fin à la crise.

Belgrade estime que les « propositions » avancées dans le cadre des discussions Milosevic-Tchernomyrdine vendredi « sont orientées vers l'arrêt de l'agression contre la Yougoslavie et le retour à la paix et ouvrent la voie à un règlement politique des questions en suspens au Kosovo ».

Le communiqué, qui ne détaille pas ces « propositions », se réfère à un plan russe présenté par Tchernomyrdine à Milosevic, et que ce dernier aurait accepté, selon l'agence

Itar-Tass. Ce plan prévoit le déploiement aux frontières du Kosovo de troupes de pays de l'OTAN n'ayant pas participé aux frappes, a indiqué l'agence russe.

Des forces des pays participant aux bombardements seraient stationnées en Albanie et en Macédoine. Un contingent fourni par des pays neutres ainsi que par la Russie et d'autres ex-républiques soviétiques serait déployé à l'intérieur du Kosovo.

À l'issue des discussions Tchernomyrdine-Milosevic vendredi, un communiqué yougoslave avait annoncé que Belgrade acceptait les principes du G8.

Un engagement ferme

À Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont réclamé que la Yougoslavie « traduise ses déclarations en un engagement ferme, sans ambiguïté, et vérifiable, d'accepter les principes du G8 et une résolution du Conseil de sécurité ».

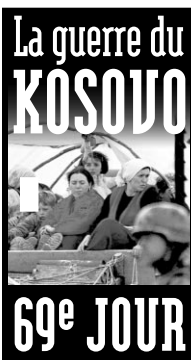
Une rencontre est prévue entre Tchernomyrdine, Ahtisaari et le secrétaire d'État adjoint américain Strobe Talbott, aujourd'hui à Bonn.

Le président finlandais devrait ensuite informer les chefs d'État et de gouvernement, réunis jeudi et vendredi en Sommet européen à Cologne, des résultats de sa visite à Belgrade.

L'OTAN a annoncé hier que ses appareils avaient effectué un nombre record de 415 sorties de bombardement. Les avions ont attaqué des dépôts militaires, des postes de commandement, des ponts, des aéroports, des dépôts de carburant, des relais de radio et de télévision.

Les raids se sont poursuivis hier dans la journée au Kosovo et ailleurs en Serbie, selon les médias serbes, qui ont fait état d'au moins deux morts, à Belgrade et dans un village du sud.

Les opérations militaires se sont rapprochées très près de la frontière avec l'Albanie dans la région du mont Pastrik, où une offensive serbe vise des positions de l'Armée de libération du Kosovo (UCK).



Chrétien refuse de croire Milosevic sur parole

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien voit des signes positifs dans l'ouverture de Belgrade au G8 au cours du week-end, mais il affirme du même souffle que l'OTAN doit se méfier de nouvelles manœuvres trompeuses du président Slobodan Milosevic.

« Il dit qu'il accepte les cinq propositions de l'OTAN, nous verrons si c'est vraiment sérieux », a commenté M. Chrétien hier après-midi, au terme d'une rencontre avec le président colombien, Andrés Pastrana.

« Si c'est sérieux, ce sera positif, a-t-il poursuivi, mais il l'a déjà déclaré il y a quelques semaines, et rien ne s'est passé. Dans bien des circonstances, Milosevic a réussi à nous retarder en participant à des négociations qui lui permettaient de faire ses actes condamnables. »

Au moment où les Russes parlent d'une percée importante de la démocratie, M. Chrétien refuse de croire le président serbe sur parole, attendant des actions tangibles. Malgré les signes d'ouverture, la paix est encore plus qu'incertaine, dit-il.

« Je suis content, a-t-il ajouté, que nous ayons des indications par l'intermédiaire du négociateur russe que Milosevic serait prêt à accepter les conditions de l'OTAN et une présence des Nations unies pour le maintien de la paix. Ce sont des déclarations positives, mais ce n'est qu'une partie des conditions exigées par l'OTAN. Nous exigeons le retrait des troupes de Belgrade du Kosovo. »

Le premier ministre s'est par ailleurs engagé hier à rappeler aux Communes les députés en vacances cet été au cas où l'OTAN demanderait au Canada de fournir des troupes au sol. « Si nous devions envoyer des troupes au sol dans une situation de combat, nous rappellerions le Parlement », a-t-il dit.

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui est en contact permanent avec ses homologues de l'OTAN, trouve lui aussi bien minces les propos de Slobodan Milosevic. « Nous évaluons, dit-il, nous essayons d'obtenir une entente sur les points du G8 depuis quelques semaines, mais nous avons besoin de preuves pour affirmer qu'il y a vraiment quelque chose dans les propos de Milosevic. »

« Si les Yougoslaves sont prêts à se retirer et permettent une protection aux Kosovars qui pourraient retourner chez eux, nous verrons, conclut-il. Je suis optimiste, il y a du mouvement cette semaine. »

Le ministre Axworthy se rendra la semaine prochaine à une nouvelle rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN.

Ocalan appelle ses rebelles kurdes à rendre les armes

d'après AFP et AP
IMRALLI, Turquie

Au premier jour de son procès sur l'île-prison d'Imrali, le chef rebelle kurde Abdullah Ocalan a appelé hier son PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, séparatiste) à abandonner la lutte armée et à oeuvrer pour la paix avec l'État turc.

« J'appelle à l'arrêt de la lutte armée. Le PKK ne doit plus s'opposer à l'État turc démocratique », a déclaré Ocalan après la lecture de l'acte d'accusation de 139 pages.

« J'ai atteint le point où je comprends, même si c'est trop tard, que ma vie peut avoir un sens pour la Turquie. Que cela soit la dernière rébellion du peuple kurde en Turquie », a-t-il lancé.

« Arrêtez de mourir pour moi », s'est-il exclamé en direction des militants du PKK. « Je suis prêt à mettre fin à mes jours si cela peut servir les intérêts de l'État démocratique. Au cas où le gouvernement me donne une chance je pourrais faire descendre les membres du PKK des montagnes en l'espace de trois mois. »

Avant la lecture de l'acte d'accusation par les procureurs de la Cour de sûreté de l'État d'Ankara (DGM), deux avocats d'Ocalan se sont retirés de l'audience, après avoir réclamé une modification de la composition de la Cour et un ajournement du procès.

Ils demandaient le retrait du juge militaire siégeant aux côtés de deux juges civils, et dont la présence est controversée en Turquie même. La Cour européenne des droits de l'homme a affirmé que sa présence mettait en question l'indépendance du tribunal.

La Cour a rejeté cette demande.

Un groupe d'avocats européens venus de France, d'Italie et d'Espagne ont estimé que le procès n'était pas conforme aux normes du droit européen, lors d'une conférence de presse à Mudanya.

« La composition de la Cour de sûreté de l'État contredit la Convention européenne des droits de l'Homme, la présence d'un juge militaire est en opposition absolue avec l'indépendance » de la justice, a dit un porte-parole.

Le chef du PKK a lu des extraits de sa défense de 81 pages intitulée « Défense pour une solution démocratique ». « Je considère erronées les méthodes employées par le PKK. Je reconnais entièrement ma responsabilité dans tous les actes qui me sont reprochés, le contraire serait inutile », a-t-il dit.

Accusé de trahison et tentative de diviser la Turquie, Ocalan encourt la peine de mort s'il est reconnu coupable.

Il s'en est pris à la Grèce, à l'Italie, à la Russie et au Kenya pour s'être engagés dans des actes de « piraterie » dans le processus ayant mené à sa capture le 15 février à Nairobi.

Il a demandé une amnistie pour lui et les combattants du PKK.

Dès le début du procès, le chef kurde s'est dit prêt à se mettre « au service de l'État turc pour la « paix et la fraternité » entre Kurdes et Turcs, s'excusant auprès des « familles des martyrs », employant la terminologie officielle pour les soldats et agents de sécurité tués dans le Sud-est anatolien.

L'une des mères lui a crié à ce moment : « Tu n'as pas d'honneur, tu n'as pas le droit de t'excuser ! »

« Je n'ai été soumis à aucune sorte de pression et n'ai subi aucun mauvais traitement après ma capture », a ajouté le chef du PKK.

Le président du barreau d'Istanbul, Yucel Sayman, présent parmi les auditeurs, s'est déclaré surpris des déclarations d'Ocalan, qui est allé très loin dans la main tendue à l'État turc.

« Même ses avocats avaient l'air surpris », a-t-il commenté.

Vingt journalistes ont été autorisés à assister à la première audience, sans moyen de transmettre des informations d'Imrali, en raison des mesures de sécurité draconniennes entourant le procès.

Onze avocats d'Ocalan et 11 pour la partie civile se trouvaient dans la salle, ainsi que des parents du leader kurde.

Douze étrangers, dont des diplomates, ont été autorisés « à titre privé » à suivre les audiences, la Turquie ayant refusé des « observateurs internationaux ».

Monde

L'Inde accepte de parler avec le Pakistan, tout en frappant les infiltrés au Cachemire

d'après AFP, KARGIL, Inde

L'Inde a accepté hier de discuter de paix au Cachemire avec le Pakistan, tout en continuant de bombarder les guérilleros pro-pakistanaïs retranchés dans cette région disputée où règne, selon New Delhi, une « situation de guerre ».

Les deux tiers de cette région à majorité musulmane sont sous contrôle indien, et une guérilla musulmane y a fait quelque 25 000 morts depuis 1989, alors que le tiers nord est sous celui d'Islamabad.

Islamabad a démenti entre-temps que le secrétaire général de son ministère des Affaires étrangères ait averti que le Pakistan, puissance nucléaire depuis un an comme l'Inde, n'hésiterait pas à « utiliser toutes ses armes pour se défendre ».

L'article du journal ourdou *Jang*, qui reproduisait des propos attribués à Shamshad Ahmed, était « inexact et trompeur », a dit un porte-parole du ministère.

En réalité, a poursuivi le porte-parole, Ahmad était questionné sur les armes utilisées jeudi dernier par le Pakistan pour abattre deux avions Mig indiens.

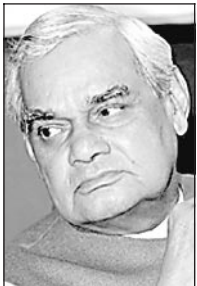
« La réponse du secrétaire général a été que des armes appropriées ont été utilisées et qu'à l'avenir, dans une situation similaire, toutes les armes nécessaires seront utilisées », a-t-il ajouté.

Ces combats sont les plus importants au Cachemire depuis la guerre indo-pakistanaise de 1971.

« Il s'est développé une situation comparable à la guerre. C'est une sorte d'invasion,

une agression, une tentative de modifier la frontière et de saisir des territoires », a déclaré le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee, hindouiste.

« Je veux dire clairement au Pakistan que pour que les relations s'améliorent entre les deux pays, il est impératif que les forces infiltrées, dont des étrangers, quittent notre terre », a-t-il averti. Sinon, l'Inde « répondra de façon adéquate ».



Atal Behari Vajpayee

Vajpayee, qui a rejeté une offre de médiation de l'ONU, a accepté une requête de son homologue pakistanais Nawaz Sharif d'envoyer à New Delhi son ministre des Affaires étrangères, Sartaj Aziz, pour tenter de réduire la tension.

Les dates d'une telle visite restaient cependant à finaliser et New Delhi a souligné qu'il était question de discuter sur les combats actuels et non sur le fond du problème cachemiri.

L'Inde a répété que son offensive au Cachemire se poursuivrait jusqu'au « retour au statu quo ante » avec le retrait de tous les guérilleros infiltrés.

Sharif a démenti toute infiltration, réaffirmant que le combat séparatiste au Cachemire indien était une lutte de libération intérieure.

Le peuple du Cachemire se bat pour son droit « inaliénable » à l'autodétermination, qui est d'ailleurs prévu par les résolutions de l'ONU, a répliqué Sharif aux accusations indiennes.

Selon l'Inde, jusqu'à 600 maquisards — dont des talibans venus d'Afghanistan et des soldats pakistanais — se sont infiltrés



PHOTO AFP

Au camp de Batangi, de jeunes réfugiés du Cachemire sont en attente d'un transfert vers une zone plus sécuritaire.

dans la région de Kargil sous couvert des tirs pakistanais sur des hauteurs enneigées surplombant la route stratégique Srinagar-Leh, à quelque 5000 m d'altitude.

L'aviation indienne, en action pour un sixième jour dans la région, près de la « li-

gne de contrôle » séparant les deux pays, a déployé des Mirage-2000, MiG-27, MiG-21 et des hélicoptères d'attaque MI-17. Deux Mirage-2000H ont été déployés pour brouiller les radars guidant les missiles pakistanais.

La police haïtienne au coeur d'une double crise

d'après AFP, PORT-AU-PRINCE

La police haïtienne se trouve soudain propulsée au coeur d'une double crise : elle a laissé des casseurs pro-Aristide mettre fin brutalement vendredi à un rassemblement pour la paix à Port-au-Prince, et elle a abattu dans la soirée 11 personnes dans des circonstances douteuses dans le quartier de Carrefour Feuille.

Le ministre de la Justice, Camille Leblanc, a décidé hier de créer une « Commission d'évaluation du dispositif policier » lors du rassemblement, organisé par le patronat place des Héros de l'indépendance, et interrompu après des attaques de contre-manifestants aristidiens.

Leblanc a aussi annoncé l'ouver-

ture d'une enquête sur la mort des 11 personnes à Carrefour Feuille.

Selon la police, ces 11 personnes ont été tuées lors d'un échange de coups de feu entre le Groupement d'intervention de la police nationale d'Haïti (GIPNH) et des gangs locaux.

Des habitants du quartier populaire contestent cette version et affirment que ces personnes ont été abattues par des policiers en représailles de la mort du frère de l'un de ces derniers, tué dans ce quartier.

Quant au rassemblement, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti (CCIH) « contre l'insécurité, l'anarchie, et pour la paix, la démocratie », et réunissant plusieurs milliers de personnes, il fut interrompu à la demande

des chefs policiers présents après que des contre-manifestants se réclamant de l'ancien président Jean Bertrand Aristide eurent assailli les participants à coups de pierre.

Le rôle de la police, notamment sa passivité face aux attaques des contre-manifestants, a été mise en cause par les responsables du rassemblement, et plusieurs dirigeants politiques.

« Il est évident que la police n'a pas su empêcher » l'intrusion des contre-manifestants, a déclaré le coordonnateur général de l'Organisation du peuple en lutte (OPL), Gérard Pierre-Charles.

Il a appelé les « démocrates à se mobiliser », en se demandant « dans quelle mesure, dans les conditions actuelles, on peut inviter les citoyens à participer à des élections ».

Le responsable socialiste Victor Benoit (Congrès national des mouvements démocratiques, KONAKOM) a qualifié de « honteuse » l'attitude du parti d'Aristide, la « Famille Lavalas ».

La « Famille Lavalas » avait condamné le rassemblement de la CCIH et accusé le patronat et la bourgeoisie d'avoir soutenu et financé le coup d'État (1991) contre le président Aristide.

Mais, a estimé Benoit, « la bourgeoisie haïtienne compte aussi maintenant dans ses rangs les membres du parti Lavalas, qui se sont enrichis depuis son arrivée au pouvoir » en 1991.

L'Union des journalistes professionnels haïtiens a protesté hier dans un communiqué contre l'attitude de la police anti-émeute qui a molesté vendredi des membres de

la presse à Port-au-Prince, la qualifiant « d'atteinte à la liberté de presse ».

Plusieurs membres de la presse dans l'exercice de leur fonction ont été l'objet de brutalités lors de l'intervention de la police anti-émeute (Compagnie d'intervention et de maintien de l'ordre, CIMO) après la dispersion brutale du rassemblement du patronat pour la paix, vendredi.

L'UJPH apporte son soutien à « toute démarche » qu'entreprendraient ces professionnels pour « obtenir justice ».

Il s'agit de Wood Chéry, photographe de l'hebdomadaire *Haïti-Progress*, dont l'appareil a été confisqué, et de Phares Duverné, de *Radio Solidarité*, et Arince Laguerre, de la chaîne privée *Télémax*, dont la caméra a été détruite.

L'ALS évacue Jezzine

d'après AFP, JEZZINE, Liban

Le chef de la milice pro-israélienne ALS, le général libanais à la retraite Antoine Lahad, a annoncé hier que sa force entamerait aujourd'hui son retrait de Jezzine, au Liban-Sud, et que cela prendrait 10 à 15 jours.

À l'approche de ce retrait d'une zone sise dans le prolongement du Liban-Sud occupé par Israël, le Hezbollah et le mouvement Amal libanais ont multiplié leurs attaques anti-israéliennes.

Un Casque bleu irlandais a été tué et deux autres blessés hier par des obus tirés par l'ALS (Armée du Liban-Sud).

Une position de la Finul à Baraachit, près du secteur central de la zone occupée par Israël, a été visée par un obus de l'ALS, a indiqué Timur Goksel, porte-parole de la force de l'ONU.

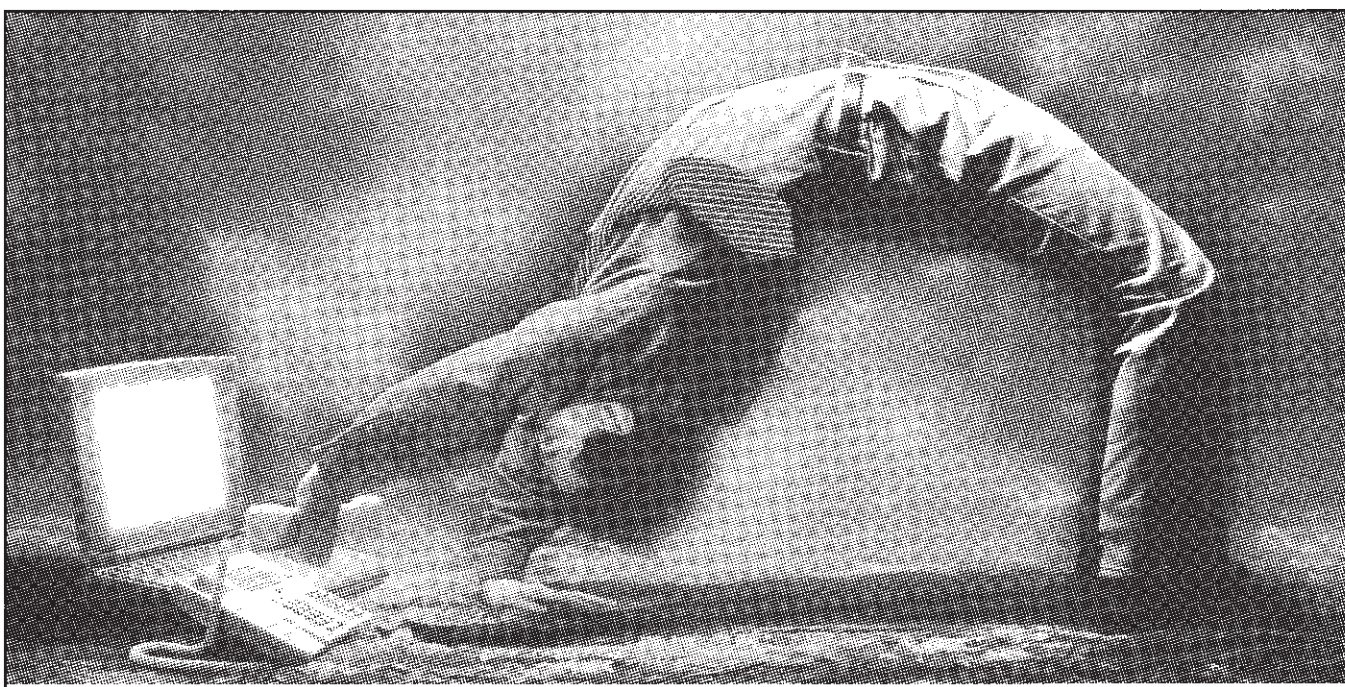
La FINUL, a-t-il dit, a porté plainte auprès d'Israël qu'elle « tient responsable (des actes) des miliciens de l'ALS ».

La FINUL, composée de soldats de neuf nationalités, a perdu 227 hommes, dont 41 Irlandais, depuis son déploiement au Liban-Sud en 1978, selon des données fournies par la force d'interposition.

Par ailleurs, la police libanaise a annoncé qu'une Libanaise, Fatima Hussein Hammoud, 30 ans, avait été grièvement blessée dans un bombardement israélien après une série d'attaques menées par le mouvement Amal contre la zone occupée par Israël.

Amal, dont le chef est le président du Parlement Nabih Berri, a fait état d'un accrochage entre ses miliciens et une unité israélienne, et affirmé avoir fait des « victimes israéliennes ».

En outre, l'aviation israélienne a lancé trois raids dans la nuit contre des fiefs du Hezbollah jouxtant la zone occupée, a indiqué la police libanaise sans faire état de victime.



Avec votre agent Allstate, attendez-vous à...

- ▲ Du professionnalisme, endossé par la force d'une des plus importantes compagnies d'assurance du continent
- ▲ Du savoir-faire, grâce à des années de formation intensive en matière d'assurance et de finance
- ▲ Un service personnalisé et des rapports humains
- ▲ Une participation au sein de votre communauté
- ▲ D'incroyables économies – jusqu'à 20% sur les taux d'assurance déjà très concurrentiels des plans **Avantage** d>Allstate
- ▲ Des polices d'assurance automobile et habitation sur mesure, conçues pour répondre à vos besoins
- ▲ Un des meilleurs services des sinistres* – 24 heures par jour, 7 jours par semaine, à travers le continent

Pour trouver un agent Allstate d'un tel calibre, appelez le 1 800 ALLSTATE. Pour les clients malentendants, notre numéro d'ATS est le 1 888 316-4777. www.allstate.ca

Allstate^{MD}
Vous êtes en bonnes mains.^{MD}

*D'après un sondage réalisé pour la Commission des services financiers de l'Ontario. Allstate du Canada, compagnie d'assurance MD Allstate, compagnie d'assurance

Logiciels, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Des nouveautés du côté des copies de sécurité



André Mondoux

collaboration spéciale

Nos habitudes en matière de copies de sécurité (communément appelées des *backups*) ont bien changé. Jadis, effectuer une copie de sécurité voulait dire copier sur des disquettes individuelles le contenu de son « gros » disque dur de 20 Mo. Avec l'augmentation de la taille des disques durs et de celle des logiciels, il est rapidement devenu impensable d'archiver son système complet sur de simples disquettes et les cartouches à ruban sont devenues pour un temps la norme pour le stockage des copies de sécurité.

Puis, les disques durs et les logiciels ont encore augmenté de taille, et de nouvelles stratégies et pratiques de sauvegarde ont vu le jour. Aujourd'hui, la plupart des utilisa-

teurs individuels ne font des copies de sécurité que des données vitales, comme les fichiers de configuration du système et les documents de travail. Et pour ce faire, ils utilisent soit un second disque dur (il est relativement facile de mettre la main sur un disque dur d'au moins 4 Go pour un prix modique et de s'en servir comme unité d'archivage) ou les récentes disquettes Zip (le nouveau lecteur de disquettes à 250 Mo offre à ce sujet des possibilités intéressantes).

Voici donc quelques utilitaires qui illustrent bien les nouvelles pratiques d'archivage de sécurité.

Le tout usage

GRBackup Pro est un petit utilitaire que j'aime bien. Il fonctionne avec le concept de projets de copies de sécurité. Chaque projet comporte une liste de dossiers ou de fichiers, une destination où les données seront sauvegardées (unité de disque, lecteur ZIP, disque CD-RW) et, facultativement, un horaire qui indiquera quand et à quelle fréquence le logiciel fera automatiquement les copies de sauvegarde. Les données sont sauvegardées en format ZIP, ce qui confère deux avantages : les copies de sécurité exigent moins d'espace de stockage et les données peuvent être récupé-

rées par un simple utilitaire de décompression Zip.

GRBackup Pro, www.grsoftware.net/grbackpro.html

Fini les soucis

Distribué gratuitement par Iomega, *QuickSync* est un petit utilitaire qui permet de copier sur une disquette Zip les fichiers d'un dossier particulier (et ses sous-dossiers s'il y a lieu). Ici, pas de compression : les données de sécurité occuperont le même espace que les données originales. Par contre, *QuickSync* permet de se synchroniser avec le dossier cible. Selon une fréquence déterminée par l'utilisateur (toutes les 15 minutes, par exemple), l'utilitaire vérifie les données originales et ajoute les nouveaux fichiers s'il y a lieu. *QuickSync* peut même conserver les anciennes versions des fichiers au lieu de les remplacer par les plus récentes. Tant que l'utilitaire est niché dans la barre de tâches, plus besoin de s'occuper des copies de sécurité.

QuickSync, www.iomega.com/

En sécurité là-bas

Toujours avoir une copie de sécurité des données importantes est une bonne habitude. Mais que faire si votre maison est la proie

d'un incendie ? Idéalement, les copies de sécurité devraient être entreposées dans un autre lieu physique que l'ordinateur (ce qui est plus facile à dire qu'à faire, j'en conviens).

@Backup est un service qui permet à ses clients de faire des copies de sécurité et d'utiliser Internet pour envoyer les données sur les serveurs de la compagnie où elles seront stockées. Les données sont donc non seulement en sécurité dans un autre lieu, mais vous pourrez avoir accès à vos copies de sécurité à partir de n'importe où, pour autant que vous ayez une connexion Internet.

Bien qu'il s'agisse d'un service payant, @Backup offre son service gratuitement aux utilisateurs ayant moins de 10 Mo de données à sauvegarder.

@Backup, www.atbackup.com

Un gentil fantôme

Les utilisateurs plus chevronnés pourront apprécier l'apport de *Norton Ghost* de Symantec. Cet utilitaire DOS permet de faire des copies images de vos disques durs (les données sont recueillies section par section et non pas par fichier ou dossier). Une stratégie intéressante consiste à faire une image de votre système lorsqu'il est en parfait état de marche. Vous

obtiendrez ainsi un fichier entre 350 et 600 Mo que vous pouvez, si vous avez un appareil CD-R, graver sur un CD. En cas de force majeure ou si vous désirez repartir à neuf, il suffira alors de formater votre disque ou vos partitions, d'amorcer le système en DOS, de lancer *Ghost* et lui demander de copier les données du CD sur le disque ou les partitions. Bien qu'il s'agisse d'un produit surtout destiné aux entreprises, une version de *Ghost* est incluse dans la version professionnelle de Norton System Works.

Norton Ghost, symantec.com/region/can/fr/

Seulement Windows

Il existe des logiciels qui n'ont d'autre tâche que d'effectuer des copies de sécurité des fichiers critiques de Windows (system.ini, paramètres utilisateur, base de registres, etc.). Ainsi, en cas de panne ou de corruption de la base de registre, il sera toujours possible de « revenir en arrière » en recopiant les fichiers système de la dernière sauvegarde.

WinRescue 98, www.superwin.com/

Sysback, www.connectcorp.net/~nastone/

Rescue 911, www.montanasoft.com/rescue.htm

Faire des courses et des clics ou quand l'internaute devient cyberconsommateur

Cliquer en français

Faire ses courses au cybermarché, d'un simple clic de souris remplir son panier d'achats virtuels et payer en argent numérique. Commander en ligne un album de Mordillo dans une librairie virtuelle. Dénicher d'anciennes affiches de cinéma ou un vieux disque des Beatles dans un site de vente aux enchères. Réserver ses vacances aux îles Marquises sur l'écran de son ordinateur et se rendre directement à l'aéroport où le billet électronique attend déjà. Choisir dans Internet sa future maison en Provence et la meubler sans bouger de chez soi. Voilà autant de scénarios possibles d'une nouvelle réalité que vivent déjà les millions d'internautes à travers la planète qui pratiquent le commerce électronique.

Associé aux cartes de paiement et aux transferts de fonds, le commerce électronique existait bien avant l'arrivée d'Internet, mais il connaît aujourd'hui grâce à lui un essor remarquable. Dans ce contexte d'ailleurs, on l'appelle plus spécifiquement commerce en ligne, commerce virtuel ou cybercommerce. De nos jours, on pourrait le définir ainsi : « Ensemble des activités commerciales

effectuées par l'entremise des réseaux informatiques, tel le réseau Internet, incluant la promotion et la vente en ligne de produits et de services, la vente d'information, ainsi que l'échange de correspondance électronique ».

En ce qui a trait à la formation des termes relatifs au cybercommerce, tout comme de la terminologie d'Internet en général, on constate l'utilisation fréquente du préfixe *cyber-*, de l'adjectif *virtuel* et de la locution *en ligne* pour transposer dans le cyberspace des réalités (lieux, personnes, choses) ou encore des activités qui existent ou se déroulent dans le monde réel (cybermagasin, cybercommerce, vitrine virtuelle, centre commercial virtuel, achat en ligne, publicité en ligne, etc.).

L'internaute devenu cyberconsommateur fait donc du magasinage en ligne dans les boutiques virtuelles où il peut consulter des catalogues interactifs présentant les différents produits et services proposés. Il visite des sites marchands, le plus souvent sécurisés, dans lesquels les informations confidentielles transitent par Internet lors des transactions commerciales sont protégées grâce à des protocoles de sécurité qui assurent le chiffrement des données. On reconnaît d'ailleurs un site sécurisé à la présence d'un cadenas fermé ou d'une clé in-

tacte (non brisée) dans le coin inférieur droit ou gauche de l'écran, selon le navigateur utilisé. De plus, l'adresse URL d'un site sécurisé commence habituellement par *https* ou *shhttp* au lieu de *http*.

Pour trouver la bonne occasion, l'acheteur ou l'acheteuse en ligne peut même faire appel à un robot magasinier (*shopping robot* ou *shopbot* en anglais), également appelé assistant magasinier ou assistant d'achat. Il s'agit d'un robot logiciel de type agent intelligent dont la fonction consiste à parcourir le Web, à la place du cyberconsommateur, à la recherche de sites commerciaux offrant le produit désiré au meilleur prix. Celui-ci ramène les résultats et les présente sous forme de tableau comparatif.

Lorsque l'on achète par Internet, cette galerie marchande planétaire, il existe différents modes de paiement en ligne ; mentionnons le paiement par carte de crédit, les chèques électroniques, le porte-monnaie électronique et le porte-monnaie virtuel. Ces deux derniers se distinguent principalement par le fait qu'une somme d'argent prépayée est stockée sur une carte à puce dans le premier cas, et sur le disque dur de l'ordinateur du cyberclient ou sur un serveur bancaire dans le second. La monnaie électronique est alors débitée progressivement au fil des achats. Si les transactions en

ligne sont inférieures à 10 dollars, c'est-à-dire trop petites pour justifier un achat à l'aide d'une carte bancaire, on parlera alors de microtransactions et de micropaiements. Il en va ainsi, par exemple, pour avoir accès à des jeux, à des bases de données spécialisées, à des services d'information à la pièce, ou encore à des documents soumis au droit d'auteur.

Ainsi, en quelques années, le réseau Internet est devenu un lieu de rencontre, un lieu d'expression et un lieu de commerce où les internautes peuvent désormais faire du lèche-vitrines virtuel dans le monde entier (du lèche-écran, dirions-nous en souriant) et, loin des embouteillages et des files d'attente, confortablement assis devant leur ordi, faire des courses... en quelques clics.

Yolande Perron

Données extraites du *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office de la langue française www.lgdt.cedrom-sni.com

Site de l'Office de la langue française : www.olf.gouv.qc.ca
cliquer@olf.gouv.qc.ca



Gouvernement du Québec
Office de la langue française



Se comporte comme aucun autre 4x4. Et comme toutes les Mercedes.

► LA CLASSE M. À PARTIR DE 47550\$*

Tenue de route supérieure, comportement routier exemplaire, telles sont les expressions généralement utilisées quand on entend parler d'une Mercedes. Et voici qu'avec l'arrivée de la Mercedes de Classe M, cela s'applique aussi à un comportement hors route. Car c'est le 4x4 qui associe la puissance musculaire du véhicule hors

route à l'agilité légendaire de la Mercedes.

► Le plus remarquable, c'est que la Classe M se conduit comme une voiture et non comme la plupart de ces utilitaires sport plus ou moins civilisés. La Classe M doit sa grande souplesse de roulement à sa suspension à 4 roues entièrement indépendante

— la première de sa catégorie — et à son système de traction électronique aux 4 roues exclusif qui redistribue la puissance aux roues qui offrent la meilleure traction.

► Et, tout comme le ferait un pilote chevronné, le Programme de stabilité électronique (ESP) veille en permanence, et avant même que vous ne vous en rendiez compte, à garder le véhicule dans le droit

chemin en appliquant les freins aux roues voulues afin de corriger toute tendance du véhicule au sous-virage ou au survirage.

► La Classe M a le comportement très rassurant d'une Mercedes, sur route comme hors route. C'est pourquoi le magazine 4-Wheel & Off-Road a dit en parlant de la Mercedes-Benz de Classe M : « Le meilleur comportement de tous les 4x4 jamais testés. »

► Pour un essai routier, composez le 1 800 387-0100. Ou visitez notre site web à www.mercedes-benz.ca



Mercedes-Benz

L'avenir de l'automobile

Offre de durée limitée. sur approbation de Mercedes-Benz Crédit Canada Inc. Chez les concessionnaires participants seulement. Chiffres basés sur un bail de 36 mois à faible kilométrage, avec valeur de reprise fixe, pour une ML320 Éléance 1999, un taux d'intérêt annuel de 6,5% et un coût d'acquisition de 53 500 \$, transport non compris. À la signature du bail, le client s'engage à verser : un acompte de 7 600 \$ (ou reprise équivalente), la première mensualité de 499 \$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'enregistrement et d'immatriculation. Le client accepte de faire 36 versements égaux de 499 \$, plus taxes, représentant un total de 17 964 \$ plus les frais d'enregistrement et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparations sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre ledit véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage au-delà de 54 000 kilomètres, au coût de 20¢ le km, ainsi que, le cas échéant, pour tout excès d'usure et d'utilisation. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les degrés d'utilisation courants et les coûts entraînés au-delà de la normale.] Le client a l'option d'acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 35 845 \$, plus les frais et les taxes en vigueur, sauf au Manitoba où l'option d'achat n'est pas possible. Les accessoires en option sont en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails complets auprès du concessionnaire. *P.D.S.F. de la ML320 Classe M 1999. ©Mercedes-Benz Canada Inc., 1999, Toronto, Ont. Une Compagnie DaimlerChrysler.

Politique

Le projet de loi sur les conducteurs ivres se butera au Bloc

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Non seulement le Bloc québécois s'oppose-t-il à l'adoption du futur projet de loi qui veut punir davantage les automobilistes en état d'ébriété, mais il usera aussi de tous les moyens parlementaires mis à sa disposition pour retarder ou empêcher qu'un autre projet de loi, celui-là sur la protection des renseignements personnels dans le commerce électronique (C-54), ne reçoive la sanction royale.

À seulement quelques jours de la pause parlementaire estivale — attendue vers le 10 juin — et dans le contexte d'un possible remaniement ministériel avant juillet et d'un discours du Trône à l'automne, le gouvernement risque de devoir faire son deuil également, du moins pour les prochains mois, d'un autre projet de loi, celui fort controversé sur la citoyenneté. La ministre de l'Immigration, Lucienne Robillard, a en effet confirmé hier qu'elle ne savait pas si le peu de temps qui reste à siéger ainsi que le nombre de pro-

jets de loi encore au feuillet, lui permettront de faire adopter sa loi.

Cette loi, qui rendra notamment beaucoup plus difficile aux immigrants l'obtention de la citoyenneté canadienne, n'est pas seulement critiquée par les partis d'opposition, elle l'est aussi par une vingtaine de députés libéraux qui la trouvent trop exigeante en ce qui concerne le temps qu'un immigrant doit passer au Canada avant d'être reçu.

Le député libéral Joe Volpe, de Toronto, lui-même immigrant, s'est élevé publiquement contre le projet de loi en affirmant que les exigences qui y sont contenues à propos de la langue parlée auraient empêché sa mère, à l'époque, de devenir citoyenne canadienne. Le projet de loi oblige en effet un futur immigrant à parler l'une des deux langues officielles. M. Volpe a donc résolument mis les bâtons dans les roues de la loi Robillard en y ajoutant rien de moins que 24 amendements.

Par ailleurs, en ce qui concerne la volonté du gouvernement Chrétien de punir d'emprisonnement à vie les conducteurs en état

d'ébriété ayant causé la mort d'une personne, la ministre de la Justice doit déposer ces jours-ci un projet de loi qui, pour être adopté avant la fin de la semaine prochaine, devra suivre une procédure accélérée qui nécessite le consentement de tous les partis.

Le Bloc québécois, qui a approuvé le rapport sur la conduite avec facultés affaiblies, rendu public la semaine dernière par le Comité permanent de la justice, refuse cependant de donner son consentement à cette procédure. Le projet de loi de la ministre de la Justice, Anne McLellan, s'inspirera pourtant en tout point de ce rapport. Mais le Bloc avait clairement signifié dans le texte du document qu'il préférerait une peine maximum d'emprisonnement de 14 ans pour ces criminels de la route. « Je ne vois pas pourquoi vous recevriez une condamnation à vie lorsque vous tuez quelqu'un avec un véhicule, a déclaré Gilles Duceppe, et que vous seriez puni moins sévèrement pour un meurtre commis à l'aide d'un revolver. »

Dans ce contexte, le leader du gouvernement en Chambre, Don Boudria, ne voit pas

comment cette loi pourrait être adoptée avant les vacances d'été. Quant au projet de loi C-54 sur la protection des renseignements personnels dans le commerce électronique, l'opposition déterminée de la députée bloquiste de Mercier, Francine Lalonde, le voue presque certainement à une mort prématurée. Le débat, à l'étape du rapport, doit commencer demain aux Communes. Le projet fédéral, selon le Bloc, vient semer la confusion dans les dispositions législatives du Québec et, surtout, crée de toutes pièces un autre contentieux constitutionnel avec l'ensemble des provinces.

À l'heure actuelle, le projet de loi est assorti de quelque 39 amendements, sans compter dix autres proposés récemment par le ministre de l'Industrie, John Manley, et l'on voit mal, alourdi de la sorte, comment il pourrait être adopté lui aussi avant le 10 juin.

Mme Lalonde souhaite, a-t-elle confié hier à La Presse, « que le gouvernement comprenne qu'il doit reprendre le processus d'harmonisation qui avait été amorcé avec les provinces ».

Les libéraux glissent de façon inquiétante au Nouveau-Brunswick

ANDRÉ PÉPIN
PAQUETVILLE, Nouveau-Brunswick

Le premier ministre Camille Thériault a reconnu hier que les libéraux vivent la plus dure lutte électorale depuis 1987. Les sondages montrent en effet que l'avance de son parti, mesurée lors du déclenchement des élections, fond de jour en jour comme neige au soleil.

Les élections se tiennent lundi prochain, le 7 juin. Les libéraux sont toujours les favoris, mais le coude à coude se précise. « C'est clair que la campagne est plus ardue, mais je demeure convaincu que nous allons convaincre les électeurs », a expliqué le chef libéral, de plus en plus coincé à quelques jours du scrutin.

Un sondage Léger et Léger, publié hier par le quotidien francophone *L'Acadie Nouvelle*, révèle les données suivantes : les libéraux recueilleraient 38,6 % des appuis, les conservateurs 33 % et les néo-démocrates 12,4 %. L'écart n'est plus que de cinq points, comparativement à 15 %, il y a à peine un mois. Le pouvoir est maintenant accessible à l'une ou l'autre des principales formations.

Le sondage a été effectué auprès de 603 répondants, les 26 et 27 mai derniers, après la tenue des débats des chefs, télédiffusés en français et en anglais, par la Société Radio-Canada. Le taux des indécis n'est plus que de 10,6 %. Il importe de souligner que le taux habituel de participation des électeurs est ici très

élevé, soit plus de 85 % en moyenne.

Encore plus inquiétant pour les libéraux de Camille Thériault, c'est le résultat du sondage concernant la popularité des chefs : Bernard Lord mène avec 31,2 %, suivi de Camille Thériault avec 29 % et Elizabeth Weir du NPD avec 14,4 %.

Léger et Léger a également sondé l'opinion des électeurs concernant la performance des chefs lors des débats télévisés : Bernard Lord 19,6 %, Elizabeth Weir, 16 % et Camille Thériault 10,7 %. Le chef libéral arrive dernier à cette évaluation. La plupart des médias, y compris le *Globe and Mail*, ont constaté que Mme Weir, du NPD, avait offert une excellente performance lors de ces matchs télédiffusés.

Le problème des libéraux, plusieurs observateurs le soulignent, est que leur campagne n'a jamais pris son envol. Le chef conservateur Bernard Lord a lancé son autobus de campagne la veille du déclenchement des élections, tandis que Camille Thériault n'a utilisé l'autocar que durant la première semaine. Les messages télévisés sont moins agressifs.

Durant toute la campagne, M. Thériault a repris un thème cher à son prédécesseur Frank McKenna, martelant partout que la création d'emplois demeurerait sa toute première priorité. Or, plusieurs Néo-brunswickois reprochent aux libéraux d'avoir créé des emplois mal rémunérés durant les douze dernières années.

Les conservateurs de Bernard Lord semblent de leur côté conquérir l'électorat anglophone, avec un virage à droite. Bernard Lord promet de démissionner, dans 200 jours, s'il n'arrive pas à remplir ses promesses : réduire le cabinet du tiers, diminuer le rôle du gouvernement, réduire le budget des communications gouvernementales pour en arriver à réduire sensiblement les impôts.

La grande inconnue, cette semaine, est encore le choix que feront les francophones, les Acadiens concentrés dans le nord de la province, et qui ont une tradition libérale derrière eux. C'est dans cette partie de la province que le NPD mène une dure lutte, avec la participation très active d'Yvon Godin.

CHOISISSEZ VOTRE TAUX AVANT QU'IL SOIT TROP TARD.



LES OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE DU
QUÉBEC

Encaissables en tout
temps, sans pénalité,
même durant les trois
premiers mois.

3,85%
la première année

LES OBLIGATIONS
À TERME DU QUÉBEC
À TAUX PROGRESSIF

Taux progressifs garantis pendant
10 ans. Remboursables chaque
année, sans pénalité, à leur date
anniversaire.

Jusqu'à
7,50%
la dixième année

HÂTEZ-VOUS ! DATE LIMITE : 1^{er} JUIN 1999

Pour vous procurer vos Obligations d'épargne du Québec et vos Obligations à terme du Québec à taux progressif, appelez dès aujourd'hui un de nos agents d'investissement au 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229 (sans frais), du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

1 800 463-5229

PLACEMENTS
QUÉBEC
www.placementsqc.gouv.qc.ca

NOTRE
INTÉRÊT
À TOUS

Québec

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.



Bouchard promet encore de réduire les impôts

Presse Canadienne
HULL

Le premier ministre Lucien Bouchard a réitéré hier soir sa promesse de réduire les impôts pour tous les Québécois. Mais il n'a pas dit comment son engagement se réalisera.

Il s'agit d'un « projet fondamental » et d'un « engagement inéluctable » de son gouvernement.

« Nous y mettrons à sa réalisation la même détermination, la même ténacité, le même acharnement que nous avons mis à atteindre le déficit zéro », a-t-il affirmé devant quelques centaines de militants péquistes.

Il était de passage en Outaouais pour prendre part à une activité bénéfique au profit du PQ régional.

Dans son discours, il a expliqué que plusieurs des militants locaux n'avaient pas manqué de lui rappeler que les impôts personnels sont beaucoup plus élevés au Québec qu'en Ontario, une réalité criante pour les habitants de l'Outaouais.

« Oui, nous allons baisser les impôts dans l'Outaouais. Je dis aussi que nous les baisserons partout au Québec », leur a-t-il répondu dans son allocution.

Cependant, M. Bouchard n'a pas voulu entrer dans les détails. Il n'a pas dit quand ni comment les réductions d'impôts se matérialiseront.

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de

à domicile **La Presse**

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants :

- Île Perrot
- Pincourt
- Vaudreuil-Dorion

Responsabilités

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Richard Clermont
composez le

1-877-242-1318

Concert tragique: 54 ados tués dans une bousculade

Agence France-Press
MINSK, Biélorussie

Un concert de rock s'est terminé tragiquement dimanche soir à Minsk, capitale de la Biélorussie, avec la mort de 54 jeunes, en majorité des adolescentes, qui surpris par un violent orage se sont réfugiés en courant dans une station de métro, provoquant une bousculade mortelle.

Le ministère de l'Intérieur a fait état de 54 morts, mais le maire de Minsk, Vladimir Ermochine, a parlé en fin de journée de 53 décès et d'une centaine de blessés.

Parmi les morts, 49 avaient été identifiés en début de soirée. Soixante-dix-huit autres personnes ont été hospitalisées, dont sept se trouvaient entre la vie et la mort, a précisé M. Ermochine.

Quarante-quatre jeunes filles ont été tuées lors de la bousculade, un nombre particulièrement élevé qui s'explique par le fait « qu'elles portaient des hauts talons » et qu'après être tombées par terre, parce qu'elles ne couraient pas assez vite, elles ont été écrasées, a précisé le ministre.

La quasi-totalité des victimes sont des adolescents, âgés de moins de 18 ans, qui assistaient à un concert de rock du groupe russe Mango Mango, lors d'une fête traditionnelle organisée par une brasserie de Minsk. Des jeunes de Minsk comme de la province figurent parmi les victimes.

Deux policiers qui surveillaient le déroulement du concert figurent également parmi les morts, selon le ministre.

La liste des victimes risque de s'allonger car certains adolescents se trouvent dans un état grave, a prévenu le ministre. Selon les premières expertises, la majorité des victimes sont mortes étouffées.

« C'est la tragédie la plus terrible qu'ait connue la Biélorussie, c'est incroyable, c'est terrible que des jeunes filles soient mortes », a déclaré le président Alexandre Loukachenko, qui s'est rendu hier matin sur les lieux de la tragédie, qui a eu lieu au centre de Minsk, près de la station de métro Nemiga.

« Tout avait été fait pour assurer la sécurité du concert », a ajouté le président, qui a écarté que la possibilité que l'ébriété de cer-

tains jeunes ait été à l'origine de la catastrophe. Il a annoncé l'ouverture d'une enquête.

« Un orage a éclaté vers 21 h locales un peu avant la fin du concert et plus de 2000 jeunes se sont rués vers un passage souterrain conduisant à une station de métro pour s'abriter », a expliqué le ministre.

« Un premier jeune est tombé, les autres ont suivi. Les jeunes criaient mais personne derrière n'y prêtait attention », a raconté un employé du métro.

« J'ai entendu des jeunes filles qui criaient. Je suis descendu voir ce qui se passait. La police refusait de dire quoi que ce soit. Il y avait des jeunes qui buvaient de la bière et de la vodka à une

centaine de mètres du cordon de policiers qui bloquait l'accès au souterrain », a raconté un habitant du quartier, Cesari Golinski.

« Je me suis rendu à l'hôpital. J'ai vu par une fenêtre huit corps par terre. Un ambulancier m'a dit que plus d'une quarantaine de cadavres avaient été évacués, en majorité des jeunes filles. Après j'ai aussi vu des jeunes en pleurs avec des pansements à la tête ou aux mains qui revenaient sur les lieux du concert pour retrouver leurs amis », a ajouté ce témoin.

La télévision biélorusse a également diffusé les images de parents en pleurs dans plusieurs hôpitaux cherchant à retrouver la trace de leurs enfants.

« Pourquoi, alors qu'un orage était prévu, avez-vous quand même organisé ce concert ? » s'indignait une mère.

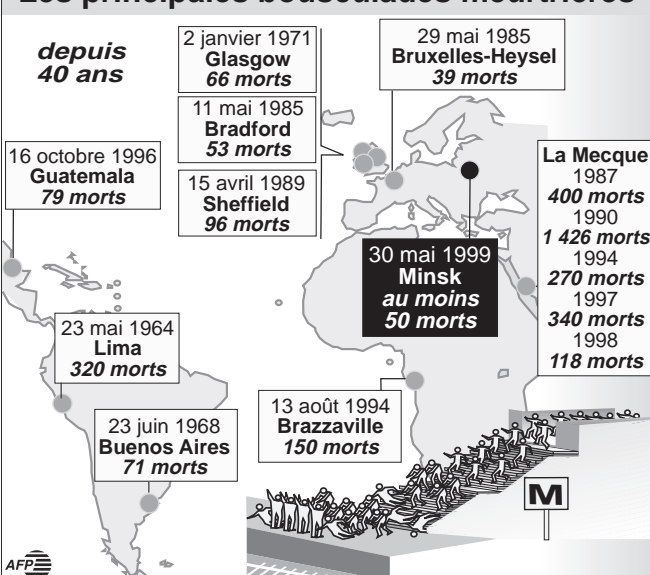
Une soixantaine d'ambulances ont participé toute la nuit aux opérations de secours pour évacuer les blessés vers quatre hôpitaux.

Le président Boris Eltsine a envoyé ses condoléances à son collègue biélorusse ; les deux pays sont particulièrement proches et liés par un traité d'union.

La télévision et la radio biélorusses ont annulé toutes leurs émissions et diffusaient hier de la musique classique.

Les premiers enterrements doivent avoir lieu aujourd'hui. Les frais des obsèques seront payés par le gouvernement.

Les principales bousculades meurtrières



Enfin des
garanties offertes
par les rénovateurs
spécialisés !



Toitures
Portes et fenêtres
Revêtements à clins

Protection de 5 ans contre les
malfaçons cachées, plus tous les
avantages financiers

du Réno-prêt !

Réno-prêt

en collaboration avec

BANQUE
NATIONALE

Service de
référence gratuit :

1 800 361-2037, poste 222

27/98/00

« Pour les enthousiastes qui exigent performance et distinction à parts égales. »

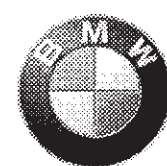
Car and Driver, janvier 1999



BMW Série 5

La BMW Série 5 à 3,9 %*.

Dans son numéro annuel des 10 meilleures voitures, le magazine *Car and Driver* a honoré – pour la troisième année d'affilée – notre BMW Série 5. Maintenant offerte à un taux de location de 3,9 %. Acclamée de toutes parts, la Série 5 incarne le mariage ultime de la performance et du luxe distinctif. Parmi ses attributs : le programme de visites d'entretien sans frais, pendant 3 ans ou 60 000 km. Pas étonnant qu'elle suscite autant d'enthousiasme.



Le plaisir de conduire.^{MC}

Taux de location
3,9%

BMW Série 5

*Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW, et sont disponibles auprès des concessionnaires participants conditionnellement à l'approbation de crédit. PDSF d'un modèle 528i de base : 57 200 \$. Exemple : mensualité de 599 \$ selon un contrat de location de 36 mois à un taux de 3,9 %. L'exemple tient compte d'un versement initial ou d'une valeur de reprise de 8 280 \$. Les taxes de même que les frais relatifs au transport, à l'administration du contrat (475 \$), au permis, à l'immatriculation et aux assurances sont en sus. Le versement de la première mensualité et un dépôt de garantie (équivalent à environ un mois de location) sont exigés. Les options sont en sus. Les mensualités peuvent varier en fonction du montant de l'emprunt, du dépôt et/ou de la valeur de reprise. Des frais mensuels de 0,20 \$/km s'appliquent à la portion du kilométrage excédant 24 000 km par année. Cette offre est conditionnelle à la disponibilité des véhicules et le concessionnaire peut proposer un prix de location inférieur. Cette offre s'applique à tous les modèles Série 5, 1999/1998 neufs et ne peut être jumelée à aucune autre. Le location doit avoir lieu au plus tard le 30 juin 1999. © BMW Canada Inc. -BMW-, le logo -BMW- et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisée sous licence par BMW Canada Inc. Visitez notre site Web : www.bmw.ca

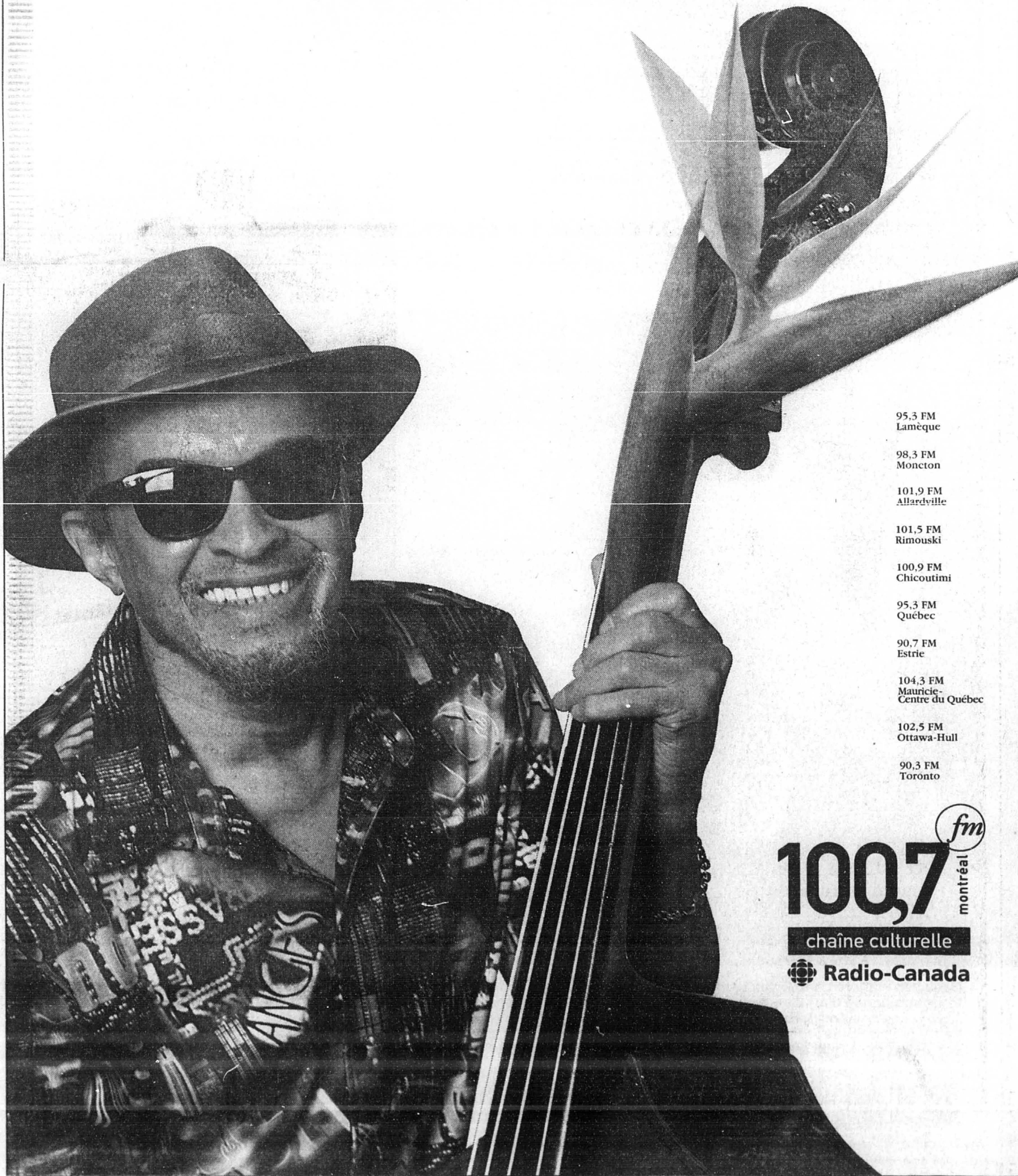
27/98/03

CET ÉTÉ

la Chaîne culturelle
vous offre

du jazz

encore et encore...



95,3 FM
Lamèque

98,3 FM
Moncton

101,9 FM
Allardville

101,5 FM
Rimouski

100,9 FM
Chicoutimi

95,3 FM
Québec

90,7 FM
Estrie

104,3 FM
Mauricie-
Centre du Québec

102,5 FM
Ottawa-Hull

90,3 FM
Toronto

100,7 ^{fm}
montréal

chaîne culturelle

 **Radio-Canada**